

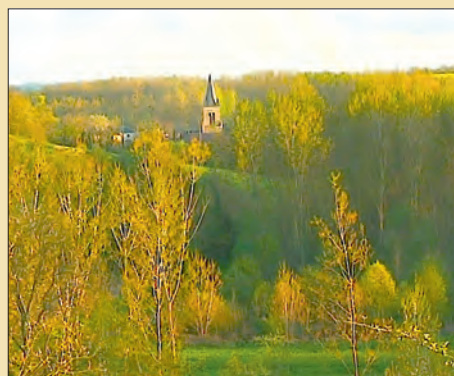


2023

MOMESTOU

Moncontour • Messais • Saint-Chartres • Ouzilly-Vignolles

NUMERO TRENTE-SIX



Pharmacie

Arnaud GIANANTI
9 Place Coligny
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.90.09

*Maison de Retraite
Mutualité Française de
la Vienne*

Résidence du Lac
3 rue de Bel Air
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.41.00

Sarl TAXI du Donjon

Benoît BERTHELOT
11 Avenue
Charlemagne
86330 Moncontour et
Saint-Jean-De-Sauves
☎ 05.49.22.87.84 -
06.23.50.95.93

JMDC

Stéphen JALLET
Réparation Automobile à
votre domicile
86330 Moncontour
☎ 06.37.47.41.79
Jallet.mdc@gmail.com

Automobile

IDAZ Automobile
13 rue des Champs
Bridards
86330 Moncontour
☎ 07.58.38.09.86

Salon de Coiffure

Le clin d'Œil Coiffure
Katia
2 Bis Place du
Souvenir Français
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.91.62

Coiffure à domicile

GV Coiffure
Martine GIROUARD
3 rue des Tapeaux
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.91.89,
06.40.06.11.69.

Site Touristique

MAP 86
Lac du Mâgne
86330 Moncontour
☎ 05.49.22.38.50.

Télési Nautique

TNM
Lac du Mâgne
86330 Moncontour
☎ 06.98.05.00.79.

Travaux Agricoles

Tony POIREAU
13 rue Porte aux
Dames
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.92.09.

Travaux Agricoles

ETA Damien
LANDREAU
9 Rue de la Traversée
86330 Messais
☎ 06.26.69.55.29.

*Sarl des Marais de la
Dive*

Xavier RAFFIN
Pépinière travaux
forestiers
17 Avenue Charlemagne
86330 Moncontour
☎ 06.07.46.50.30

*Taille et Entretien
espaces verts*

Cyrille CHICARD
7 rue d'Enson
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.97.09 ou
06.77.56.65.71.

Travaux Agricoles

BRIAND Didier
Entrepreneur travaux
agricoles
12 Avenue
Charlemagne
86330 Moncontour
☎ 06.03.34.49.17

*Boulangerie -
Pâtisserie*

Mr Charvin - Mme Méré
22 rue de la Barre
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.90.12

COOP Alimentaire

Mme Natacha MISALE
16 rue de la barre
86330 Moncontour
☎ 06.43.64.63.89

Restaurant

L'auberge du Lac
Le Lac du Gué du Magne
86330 Moncontour
☎ 06.43.64.63.89

Bar Restaurant

SARL Le COLIGNY
17 rue Maxime
Ridouard
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.63.98

Bar - Tabac - Jeux

Le Donjon
2 Place du Souvenir
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.93.77.

*Plomberie — Chauffage
Electricité*

SARL DC Blanchard
21 rue de la Belle Croix
86330 Moncontour
☎ 07.88.23.17.87.

*Maçonnerie - Rénovation
Ravalement de façade*

Dinais Guillaume
6 Rue de Bel Air - Ayron
86330 Saint Chartres
☎ 05.49.98.60.76 ou
06.27.66.52.08.
dinais.guillaume3@orange.fr

*Création vente et
édition logiciels*

David Michel
4 Résidence du Parc
11 Place du Souvenir
Français
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.94.29

*Construction Machines
Agricoles*

SIAM Construction
Zone Industrielle
9 rue des Champs
Bridards
86330 Moncontour
☎ 05.49.98.90.59.

*Carrosserie Industrielle
Mécano Soudure*

SOCARI
Zone Industrielle
7 et 9 rue des Champs
Bridards
86330 Moncontour
☎ 05.49.22.72.89

Service Climatisation

Climatech
9 rue de Dailon
Monts Sur Messais
86330 MESSAIS
☎ 05.49.98.96.12

*Vente à la ferme produits
à base de canards*

Earl du Vigneau
David VAULT
2 Route de Moncontour
86330 Ouzilly-Vignolles
☎ 06.86.07.26.66
davidvault.ventealaferme@
hotmail.com

Vente de viande bovine

Gaëc de la Grotte
La Roche Eperon
86330 SAINT-CLAIR
☎ 06.78.02.96.37 ou
06.40.14.37.60
gaecdelagrotte@gmail.com

*Conseillère en
immobilier*

Marielle FOURRÉ
86330 Moncontour
☎ 06.27.24.86.52.
iadfrance.fr
marielle.fourre@iadfrance.fr

*Ecrivain Public
Illustrations*

Nathalie BAUDET
8 Impasse du 19 Mars
1962
86330 Moncontour
☎ 06.81.18.81.88.

*Ecrivain Public
Correspondant*

Sandra Pineau
15 Rue de la Dive
Sauzeau
86330 Ouzilly-Vignolles
☎ 06.26.14.87.10.

SOMMAIRE

P 4-5	Editoriaux
P 6-7	Décisions Municipales
P 8	Finances et investissements
P 9-10-11	Renseignements utiles
P 12	Bibliothèque Municipale
P 13	Manifestations
P 14	Au Marché
P 15	Messes
P 16-17	Etat Civil
P 18	Site Officiel de Moncontour
P 19	Sapeurs Pompiers
P 20	Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural
P 21	Association des Donneurs de sang
P 22	Union Musicale Moncontouroise
P 23	Association Gestion Animation du Village
P 24	Amicale Populaire de Messais
P 25-26-27	CiTerre
P 28	Foyer Rural d'Ouzilly-Vignolles
P 29	Association des Parents d'Elèves
P 30	Association Pêche Etang du Havre
P 31	Association Pêche AAPPMA
P 32	Jazz Danse
P 33	La Tar'Dive
P 34-35-36	Equiliberté 86
P 37	Réveil Moncontourois
P 38-39	Tennis Club Moncontour
P 40-41-42	Vol Libre Moncontourois
P 43	ACCA Moncontour
P 44	Club de l'amitié de Saint-Chartres
P 44	Club de l'amitié de Moncontour
P 45	Présence verte
P 46	L'énigme du Dolmen de Moncontour
P 47	Fondation du Patrimoine et Attention : Taillez vos haies
P 48-49	Eaux de Vienne - Siveer
P 50-51-52	Recensement de la Population et Recensement Militaire
P 53	Ma sécurité
P 53	Conciliateur
P 54	Syndicat Energies Vienne
P 55	Rénovation de l'habitat
P 56	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères
P 56	Axa
P 57	Mission Locale
P 58-59	Retour en images.

EDITORIAL



Chères Moncontouroises
Chers Moncontourois

La collectivité attache une importance à développer les services publics pour offrir une qualité de vie et maintenir la venue de nouveaux habitants.

L'Espace France Services a été retenu pour l'installation d'un dispositif de recueil des cartes d'identité et passeport. Au 1^{er} trimestre 2023, vous aurez la possibilité de demander ou renouveler vos titres d'identité sur la commune.

L'année 2022 a vu un beau projet dans la restructuration du groupe scolaire avec la construction d'une salle de motricité. L'équipe enseignante et les élèves bénéficient d'une école fonctionnelle, entièrement rénovée et équipée de nombreux matériels numériques.

Le programme d'enfouissement des réseaux Eclairage Public « Rues de la Pierre Levée, Ottange, Baigneux » est terminé ainsi que l'enfouissement des réseaux Eclairage Public et Télécom à Sauzeau. Ceux de la « rue Porte aux Dames » sont en cours de réalisation.

Des projets vont être menés en 2023.

La phase Diagnostic de la Restauration du site castral : vestiges de l'église Notre Dame, la consolidation des remparts du Donjon et aménagement des accès est validée et confiée à l'Atelier B. PENNERON ARCHITECTES de Tours.

L'aménagement de sécurité Rue de la Pierre Levée – RD 19 : la commune a fait appel à l'AT86 pour l'accompagner dans ce projet de sécurisation et valorisation de son entrée de bourg.

Les riverains seront concertés pour la présentation de l'étude de faisabilité.

Le remplacement du réseau d'alimentation en eau du lac du Mâgne avec la mise aux normes des 4 prises d'eau est prévu au 1^{er} trimestre 2023, cette installation permettra la régularisation de la prise d'eau. Malheureusement nous dépendons de la météo pour procéder au remplissage du lac.

L'étude de faisabilité pour la construction d'un club house est en cours de réalisation par un bureau de maîtrise d'œuvre, l'élaboration d'une esquisse comprenant l'implantation et l'aménagement du bâtiment devrait être présentée à l'équipe municipale au 1^{er} trimestre 2023.

Le recensement de la population se déroulera du **19 janvier 2023 au 18 février 2023**.

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation (DGF) est importante et d'identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements. Merci de réserver un bon accueil aux agents recenseurs.

Malgré la hausse des prix des carburants, de l'énergie, des denrées alimentaires et des produits du quotidien que nous subissons tous de plein fouet, je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année et surtout une excellente santé ainsi qu'à vos proches.

Je ne peux pas terminer sans avoir une pensée pour nos deux collègues que sont :

- Patrick GARZARO, Conseiller Consultatif et Président de Bien Vivre à Saint Chartres pendant de nombreuses années, qui nous a quittés le 16 mai 2022.
- Daniel TURQUOIS, ancien maire délégué de Messais et Président des Anciens Combattants de la Section Moncontour, qui nous a quitté le 14 décembre 2022.

J'ai une pensée toute particulière pour leur famille.

Je vous invite à découvrir toute l'actualité de la commune à travers ce bulletin.

Bonne lecture.

Fidèlement,
Edouard RENAUD, Maire de Moncontour

Bonjour à tous

C'est une nouvelle année qui arrive et je vais tout d'abord commencer par vous souhaiter une très bonne année 2023. J'espère qu'elle sera plus légère que les trois dernières années qui viennent de s'écouler entre le COVID et les conséquences de la guerre en Ukraine.

Certes, il est difficile d'être optimiste dans le contexte actuel. L'inflation se fait durement sentir sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et les menaces de pénurie énergétique sont anxiogènes.

Pourtant, il suffit de regarder ce qui se passe ailleurs dans le monde et tout particulièrement chez nos voisins européens. L'inflation y est plus forte, la situation économique plus difficile. Pourquoi ? Tout simplement parce que nous avons un système plus solidaire et plus interventionniste en matière de politique publique.

Au moment où je vous parle, l'équipe de France vient de se qualifier pour la finale du Mondial. Je ne sais pas jusqu'où elle ira mais quoi qu'il en soit sa performance est déjà remarquable. L'équipe de France a assurément de formidables individualités mais c'est aussi un magnifique collectif qui sait défendre ensemble quand l'équipe est en difficulté, comme face aux anglais, et qui, en attaque, s'appuie sur un trio qui privilégie l'efficacité collective plutôt que les egos stériles.

Mon parallélisme s'arrêtera là. Notre pays n'est pas une équipe de football mais le collectif a beaucoup de sens. Il a fait ses preuves pendant le COVID avec des politiques volontaristes en matière de vaccination et de soutien aux entreprises. Il fait ses preuves aujourd'hui en limitant grandement les effets de l'inflation notamment sur les coûts de l'énergie que ce soit pour les particuliers ou les entreprises. Qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans mes propos, l'impact des augmentations est majeur pour chacun d'entre nous, notamment pour ceux qui se doivent se déplacer beaucoup ou pour ceux qui ont un important besoin d'électricité, à l'instar des boulangers par exemple. Mais cet impact est moindre que dans de nombreux pays voisins.

Nous ne pouvons nous satisfaire pour autant de cette situation et EDF va être mis face à ses responsabilités car, au-delà de l'Ukraine, il y a eu des problèmes de suivi dans la programmation des travaux et de mises à niveau des centrales nucléaires. Il faudra être vigilant sur ce sujet comme sur d'autres, je le serai à la place qui est la mienne. Encore très bonne année et surtout à très bientôt !

Nicolas Turquois



DECISIONS MUNICIPALES

19.01.2022	Débat portant sur les garanties de Protection Sociale Complémentaire(PSC) accordées aux agents
19.01.2022	Révision du loyer de la boulangerie
19.01.2022	Contrat d'abonnement au logiciel SISTEC
19.01.2022	Contrat de prestation de service pour la réalisation de travaux de nettoyage à l'école avec la société ABER PROPRETE
19.01.2022	Délibération autorisant M. le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du Budget Primitif 2022
16.02.2022	Attribution subvention AGAV - Centre de Loisirs
16.02.2022	Vente de poissons vivants
16.02.2022	Signature lettre d'engagement avec l'Agence des Territoires de la vienne Etude de faisabilité Sécurisation et valorisation entrée d'agglomération RD19
02.03.2022	Adoption du compte de gestion 2021 - Budget Principal
02.03.2022	Approbation du Compte Administratif 2021 - Budget Principal
02.03.2022	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 - Budget Principal
02.03.2022	Vote du Budget Primitif 2022 - Budget Principal
02.03.2022	Application de la fongibilité des crédits - Budget Principal
02.03.2022	Adoption du compte de gestion 2021 - Budget annexe "Maison des services"
02.03.2022	Approbation du Compte administratif 2021 - Budget annexe "Maison des services"
02.03.2022	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 - Budget annexe "Maison des services"
02.03.2022	Vote du Budget Primitif 2022 - Budget annexe "Maison des services"
02.03.2022	Application de la fongibilité des crédits Budget annexe Maison des services
13.04.2022	Vote du taux des taxes 2022
13.04.2022	Réalisation d'un prêt d'un montant de 100 000 € auprès du Crédit Mutuel
13.04.2022	Restauration du site castral - Engagement de la consultation de maîtrise d'oeuvre
13.04.2022	Restructuration groupe scolaire - Avenant n°2 du lot 2 - charpente bois, ossature bois, bardage, couverture
13.04.2022	Révision du loyer du magasin alimentaire COOP
13.04.2022	Attribution subventions aux associations
13.04.2022	Soutien à la population Ukrainienne
13.04.2022	Parc Eolien plaine d'Insay - Avis sur le résumé non technique de l'étude d'impact
13.04.2022	Convention d'occupation du domaine public : Exploitation de l'auberge avec restauration et bar
13.04.2022	Convention d'engagement Un jour, une église avec la Radio Chrétienne Francophone Poitou
13.04.2022	Convention RCF Poitou
18.05.2022	Restructuration du groupe scolaire - Avenant n°2 du lot 8 - chauffage, ventilation, plomberie
18.05.2022	CNP Avenant aux conditions particulières relatives aux conditions générales version 2022 du contrat 1406D
18.05.2022	Mise en place d'un dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes
18.05.2022	Validation projet de construction de lodges par le Clos de Saires sur un terrain communal
15.06.2022	Avis sur l'aménagement foncier agricole, forestier et environnemental sur les communes de Plaine-et-Vallées (Saint-Jouin-de-Marnes), Marnes, Airvault, Irais (79) avec extension sur Moncontour (86)

15.06.2022	Tarifs restaurant scolaire Année 2022/2023
15.06.2022	Tarif restaurant scolaire pour les enseignants Année 2022/2023
15.06.2022	Tarifs Cantine Centre de Loisirs Année 2022/2023
15.06.2022	Réforme de la publicité, de l'entrée en vigueur et de la conservation des actes des collectivités locales - Choix des modalités
15.06.2022	Approbation du rapport de la CLECT du 7 juin 2022
21.09.2022	Approbation d'une convention d'aide à l'immobilier d'entreprise
21.09.2022	Avenant n°1 au contrat de partenariat avec API
21.09.2022	Redevance d'Occupation du Domaine Public Réseaux électriques SRD
21.09.2022	Révision du loyer du cabinet d'Ostéopathie
21.09.2022	Attribution subvention exceptionnelle AGAV
21.09.2022	Restructuration Groupe Scolaire avenant n°2 du lot 9 Sol souple carrelage
21.09.2022	Restructuration groupe scolaire avenant n°2 lot 5 plâtrerie isolation
21.09.2022	Restructuration groupe scolaire avenant n°3 lot 6 Fauxplafonds
21.09.2022	Restructuration groupe scolaire avenant n°2 lot 10 Peinture
21.09.2022	Exonération du loyer annuel MKT
21.09.2022	Révision des tarifs de location des salles communales
21.09.2022	Révision des tarifs des photocopies
21.09.2022	Tarifs de location des chapiteaux
21.09.2022	Instauration dun tarif délagage des plantations en bordure de voie publique
21.09.2022	Commission informelle Restauration de l'église Notre Dame, consolidation des remparts du donjon et aménagement des accès
19.10.2022	Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière de Moncontour
19.10.2022	Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière de Messais
19.10.2022	Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière d'Ouzilly Vignolles
19.10.2022	Désignation des membres du bureau de l'Association Foncière de Saint Chartres
19.10.2022	Désignation d'un correspondant incendie et secours
19.10.2022	Motion de soutien vers les Collectivités Locales - Finances en Danger
19.10.2022	Admission en non-valeurs
19.10.2022	Attribution fonds d'amorçage associatif - La Tar'Dive
19.10.2022	Tarifs des photocopies
17.11.2022	Convention de mécénat concourant à la mise en valeur du patrimoine avec la SOREGIES
17.11.2022	Convention d'adhésion au service de médecine de prévention du Centre de Gestion de la FPT de la Vienne
15.12.2022	SISTEC : signature contrat nouvelle version logiciel cimetière
15.12.2022	Signature convention Territoriale Globale du Pays Loudunais
57.12.2022	CNP : Contrat d'assurance statutaire agents CNRACL année 2023
15.12.2022	Mise en place de la publicité des actes sur internet au 1er janvier 2023
15.12.2022	Recrutement et rémunération Agents Recenseurs Collecte 2023

FINANCES		INVESTISSEMENTS	2022
VOIRIES	SAINT CHARTRES	EGLISE ET MAIRIE	24 186,00
		RUE DE L'EGLISE	10 644,00
		LA GUIZONNIERE	504,00
		GUE DE LA DIVE	520,20
	MESSAIS	MONT VAL	15 881,40
	MONCONTOUR	ANCIENNE ECOLE RUE DONJON	14 262,00
		BORDURES GEOFFROY MARTEL	4 170,00
		AMENAGEMENT PIERRE LEVEE	1 254,00
		BRANCHEMENT PIERRE LEVEE	739,92
		STATION D'EPURATION	17 040,00
		PARKING PORTE AUX DAMES	15 270,00
		ACCESSIBILITE SALON COIFFURE	7 032,00
		ACCES RESEAU CITE DUGUESCLIN	9 000,00
		PANNEAUX VILLAGE Français	841,30
		SOUS TOTAL	121 344,82
	TRAVAUX ECOLE		393 282,09
	MATERIEL ECOLE		2 547,71
	VIDANGE DU LAC		211 911,00
	ECLAIRAGE PUBLIC PIERRE LEVEE OTTANGE		29 668,15
	SALLE POLYVALENTE TOITURE ANNEXE		13 288,66
	ECLAIRAGE EGLISE MONCONTOUR		22 859,41
	BAIES VITREES AUBERGE DU LAC		19 353,00
	ETUDE CHAPELLE CASTRALE REMPARTS		646,80
	GUIRLANDES NOEL		6 998,76
	REHABILITATION ANCIENNE DECHARGE		3 680,41
	MATERIEL SERVICE TECHNIQUE		6 036,10
	REVETEMENT COURT TENNIS		9 960,00
	TRACAGE BADMINTON		2 701,98
	ESPACE LOISIRS BOULES STREET PARK	lac	7 081,80
	MATERIEL CANTINE		1 380,00
	ORDINATEUR MAIRIE		367,13
	FRAIS NOTAIRE BATIMENT MME PROUST		1 405,94
	RACCORDEMENT RUE CHAMP MAITRE GARE		8 443,24
	DEFIBRILATEUR		864,00
	EXTINCTEURS		65,82
	MESSAIS	TRAVAUX SALLE DES FETES	11 808,88
	SAINT CHARTRES	RADIATEURS	1 107,00
		EGLISE	2 862,00
	OUZILLY VIGNOLLES	BAR	528,00
		PANNEAUX ELECTORAUX	1 014,00
	AMORTISSEMENTS		1 542,02
	REMBOURSEMENT EMPRUNTS		11564,44
		TOTAL	894 313,16

Les Renseignements utiles

MAIRIE DE MONCONTOUR

1 Place Louise Lesage

☎ 05.49.98.91.29

Secrétariat ouvert tous les jours de 14H00 à 17H00 sauf le samedi.

MAIRIE DE SAINT-CHARTRES

2 rue de la Mairie

☎ 05.49.98.91.29

MAIRIE DE MESSAIS

21 rue de la Mairie

☎ 05.49.98.91.29

MAIRIE D'OUZILLY-VIGNOLLES

3 Route de Greenwich

☎ 05.49.98.91.29

BUREAU D' INFORMATIONS TOURISTIQUES

30 rue Maxime Ridouard ☎ 05.49.98.94.94

ESPACE FRANCE SERVICES ET AGENCE POSTALE COMMUNALE

30 rue Maxime Ridouard ☎ 05.49.22.88.86.

PERMANENCE UDAF

2ème vendredi du mois sur rendez-vous uniquement

ASSISTANTE SOCIALE

Permanence Maison France Services ☎ 05.49.98.10.83

Mme BROTHIER : permanence les 2ème et 4ème jeudi du mois sur rendez-vous uniquement

A.D.M.R.

Secrétariat ☎ 05.49.22.92.63

M; Louis Zagarolli ☎ 06.83.22.37.41

CREDIT AGRICOLE

☎ 05.49.22.82.74

Le mercredi de 14 h 30 à 18 h 00

TRESORERIE

☎ 05.49.98.86.00.

MULTI SERVICES

☎ 05.49.98.80.90

Permanence sur rendez-vous le 1er lundi de chaque mois
de 15H30 à 17H

ECOLE PRIMAIRE

☎ 05.49.98.90.49

BIBLIOTHEQUE

☎ 05.49.98.50.69

Ouverte le 1er et 3ème Mercredi de chaque mois de 10 h 00 à 11 h 00 et tous les mercredis de 16 h 00 à 17 h 00.

Fermée pendant les vacances scolaires.

Les Renseignements utiles

TNM

Téleski nautique ☎ 06.70.99.63.91

MAP 86

Lac du Gué du Mâgne, Restauration, camping, chalets, gîtes ☎ 02.47.58.75.50

MISSION LOCALE - PAIO

☎ 05.49.22.40.89

Tous les vendredis sur rendez-vous

C.L.I.C (Centre Local d'Information et de Coordination du Pays Loudunais)

☎ 05.49.98.84.59

Permanence le 2ème et 4ème lundi

Sans RV de 14h à 15h30

Sur RV de 15h30 à 17h

ACCUEIL PERI-SCOLAIRE

☎ 05.49.98.28.83

Ouverture de 7H30 à 8H45 et 16H30 à 19H00 et le Mercredi de 7 h 30 à 19 h 00 au local du Centre de Loisirs. Ouverture uniquement en période scolaire

CENTRE AERE

☎ 05.49.98.28.83 ouverture uniquement en période de vacances scolaires

CANTINE MUNICIPALE

☎ 05.49.98.93.39

SIVU VALLÉE DE LA DIVE

☎ 05.49.50.06.48 La Grimaudière

CCPL

Communauté de Communes du Pays Loudunais

☎ 05.49.22.54.08

GENDARMERIE ST JEAN DE SAUVES

☎ 05.49.50.80.52

POMPIERS

☎ 18 et 05.49.98.93.40

MEDECINS

Dr PRIMAULT Maxime - Maison médicale ☎ 05.49.22.26.10

Dr JOSEPH-THEODORE Franck ☎ 05.49.22.26.10

Dr THOMAS Jacques-Philippe ☎ 05.49.22.26.10

Dr AUGER Florentin ☎ 05.49.22.26.10

Dr MIGNON Frédéric - Mts S/Guesnes ☎ 05.49.22.83.77

Dr PICARD Bruno - Mts S/Guesnes ☎ 05.49.22.89.05

Dr CHOLLIER Christian - Mts S/Guesnes ☎ 05.49.22.83.77

AMBULANCES

SARL Taxi du Donjon - Mr Benoît BERTHELOT

☎ 05.49.22.87.84

Les Renseignements utiles

PHARMACIES

Pharmacie GIANSAINT - Moncontour	☎ 05.49.98.90.09
Pharmacie MACOUIN - St Jean de Sauves	☎ 05.49.50.80.67
Pharmacie BELIN - Mts S/Guesnes	☎ 05.49.22.82.61
Pharmacie MARIT - Mirebeau	☎ 05.49.50.40.11
Pharmacie PEREZ - Loudun	☎ 05.49.98.10.67
Pharmacie CANTIN - Loudun	☎ 05.49.98.10.58
Pharmacie CHEVALIER - EMAURE - Mirebeau	☎ 05.49.50.40.10
Pharmacie DU BON ENDROIT - GUERIN- Loudun	☎ 05.49.98.39.90
Pharmacie DUCROT - Loudun	☎ 05.49.98.10.57
Pharmacie PIEDALLU - Loudun	☎ 05.49.22.43.71
Pharmacie RICHARD—Les Trois Moutiers	☎ 05.49.22.62.63

MAISON DE RETRAITE

Résidence du Lac - Moncontour	☎ 05.49.98.41.00
-------------------------------	------------------

MAISON MEDICALE

4 impasse du Havre	☎ 05.49.22.26.10
--------------------	------------------

DOCTEURS :

Dr PRIMAULT Maxime - Maison médicale	☎ 05.49.22.26.10
Dr JOSEPH-THEODORE Franck	☎ 05.49.22.26.10
Dr AUGER Florentin	☎ 05.49.22.26.10

INFIRMIERES :

Mme Marie-Colette DINAIS	☎ 05.49.98.93.80
Mme Alexandra PLOUS	☎ 05.49.98.93.80
Mme Marie JBARA	☎ 05.49.98.93.80

KINESITHERAPEUTE :

M. Bernard GUERITAUT	☎ 05.49.22.84.30.
----------------------	-------------------

PSYCHOLOGUE :

Mme Muriel GOURJEAULT	☎ 06.25.93.67.12.
-----------------------	-------------------

ORTHOPHONISTE

Mme Anabelle LEPREVIER	☎ 06.89.79.29.27.
------------------------	-------------------

OSTEOPATHE :

Mme Anastasia BAZIN - 11 Rue de la Pierre Levée	☎ 05.49.22.26.10.
---	-------------------

PHLEBOLOGUE - ANGIOLOGUE:

M. Djamal TADJ	☎ 05.49.22.26.13.
----------------	-------------------

SAGE FEMME:

Mme Louise VOYÉ	☎ 07.67.04.59.09.
-----------------	-------------------

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



Ouverte le 1^{er} et 3^{ème} Mercredi du mois de 10 h 00 à 11 h 00

Tous les mercredis de 16 h 00 à 17 h 00.

Fermée pendant les vacances.

La bibliothèque municipale est installée dans un espace cosy au dernier étage de l'espace France Services : des tapis, coussins et jeux accueillent les enfants.

On peut y accéder avec un ascenseur ou/et un escalier. L'entrée se situe Place Coligny.

La bibliothèque est ouverte à tous, petits et grands. Vous pouvez y lire, vous documenter, et emprunter **gratuitement** 5 livres pour 2 mois. Vous y trouverez des livres large vision pour les personnes ayant des problèmes de vue, des BD ainsi qu'un grand choix de livres pour petits et grands. Elle est également réassortie régulièrement par la Bibliothèque Départementale et des achats sont effectués selon les demandes.

N'hésitez pas à y aller. Vous aimez la lecture et le contact, devenez bénévole le jeudi matin de 10 h 30 à 11 h 30 pour accueillir de nouveaux lecteurs. Pour vous inscrire merci de contacter la Mairie de Moncontour au 05.49.98.91.29..

MANIFESTATIONS 2023

Sous réserve des mesures sanitaires.

JANVIER Samedi 7 – Assemblée Générale du Vol Libre Dimanche 8 – Assemblée Générale – Amicale des Pompiers Samedi 14 – Vœux des Maires Mardi 17 – Assemblée Générale Ut en Piste Samedi 21 – Assemblée Générale Bien Vivre à Saint-Chartres Samedi 28 – Assemblée Générale Equiliberté 86 Samedi 28 – Assemblée Générale Club de l'Amitié de Saint-Chartres	JUILLET Samedi 1er – Journée Tennis Vendredi 14 – Fête nationale dans les 4 villages Samedi 22 – Repas Champêtre – association Bien Vivre
FEVRIER Vendredi 3 – Spectacle de magie – APE Samedi 4 – Assemblée Générale–Amicale Populaire Messais Samedi 4 – Belote - Foyer Rural d'Ouzilly-Vignolles Dimanche 12 – Loto – Pompiers Samedi 18 – Repas – Bien Vivre St Chartres Dimanche 26 – Salon de la Pêche - AAPPMA	AOUT Mardi 1er – Don du sang Samedi 5 et Dimanche 6 – concours international – Vol libre Du Samedi 12 au Dimanche 20 – Championnats du Monde de Vol Libre Mardi 15 Août – Brocante – Foyer Rural Ouzilly-Vignolles
MARS Samedi 4 – Assemblée Générale – Foyer Rural Messais Samedi 4 – ACCA Moncontour Lundi 6 – Repas Club de l'Amitié de Saint-Chartres Samedi 11 – Marche et Repas – Amicale Populaire Messais Samedi 11 et Dimanche 12 – Structure gonflable – APE Dimanche 12 – Marche – Bien Vivre Saint-Chartres Mardi 14 – Belote Club de l'Amitié Moncontour Samedi 18 et Dimanche 19 – Concours régionaux Vol Libre Dimanche 19 – Loto - Jazz Danse	SEPTEMBRE Samedi 2 – Banquet – Foyer Rural de Messais Samedi 2 – Guinguette à Saint-Chartres – La Tar'dive Vendredi 8 – Assemblée Générale - Tennis Samedi 16 – Marche Bien Vivre Lundi 18 – Journée du Patrimoine - Citerre
AVRIL Samedi 1er - Ouverture Etang du Havre - lâcher de truites Samedi 8 - Lâcher de truites – Etang du Havre Dimanche 16 – Marche Bien Vivre	OCTOBRE Vendredi 6 – Assemblée Générale La Tar'dive Samedi 14 – Animation en salle en soirée– Amicale Populaire Messais Mardi 17 - Belote Club de l'Amitié Moncontour Samedi 21 – Marche Bien Vivre
MAI Lundi 1er – Brocante – AGAV Lundi 1er - Bar à huîtres - Brocante - APE Lundi 8 – Commémoration du 8 Mai Samedi 13 – Marche La Tar'dive à Messais Dimanche 14 – Marche Bien Vivre	NOVEMBRE Samedi 11 – Commémoration du 11 Novembre Vendredi 17 – Beaujolais – la Tar'dive Samedi 18 – Marche + Jeux – Saint Chartres – Téléthon Dimanche 26 – Sainte Barbe – Pompiers
JUIN Samedi 3 et Dimanche 4 – Randonnées des Gués – Equiliberté 86 Samedi 3 – Fête de l'école Samedi 10 – Répétition Générale – Jazz Danse Mardi 13 – Buffet campagnard – Club de l'Amitié de Saint-Chartres Mardi 13 - Belote Club de l'Amitié Moncontour Mardi 20 – Fête de la musique – La Tar'dive Samedi 24 et Dimanche 25 – Gala de Danse Dimanche 25 - Marche Bien Vivre	DECEMBRE Samedi 1er – Téléthon Vendredi 8 – La Tar'dive fête Noël Samedi 9 – Arbre de Noël - Pompiers Mardi 12 – Repas de Noël – Club de Saint-Chartres

AU MARCHÉ DU JEUDI

Quelque soit le temps qu'il fait, les commerçants du marché vous attendent sur la place Coligny tous les jeudis.

Venez faire vivre votre marché local: les produits n'y sont pas plus chers qu'ailleurs et ils sont frais, à côté de chez vous et servis avec le sourire.



Valérie et Olivier SARL Les fromagines, Amailloux



Jessie Pied
Mirebeau



Jean-Robert Chevalier
Irais



Baudry Frères
Thouars



Adélaïde
Epicerie en vrac



Folie poisson
Chouppes

Le stationnement sur la place Coligny reste interdit du mercredi soir 22h au jeudi 12h30.

MESSES 2023

Samedi 07 janvier	17h30 Moncontour
Dimanche 15 janvier	9h30 Martaizé
Dimanche 22 janvier	11h00 Arçay
Dimanche 29 janvier	11h00 Martaizé
Samedi 11 février	17h30 Martaizé
Dimanche 19 février	9h30 Moncontour
Mercredi 22 février (Mercredi des cendres)	19h00 célébration des Cendres Saint-Pierre de Loudun
Samedi 25 février	14h30 Temps fort du pardon suivi de la messe à 17h30 le tout à Ceaux en Loudun
Dimanche 26 février Familles	11h00 Arçay
Samedi 11 mars.	17h30 Martaizé
Dimanche 19 mars	9h30 Moncontour
Dimanche 26 mars	11h00 Arçay

Messes dominicales sous réserve de modifications



ETAT - CIVIL 2022

MONCONTOUR

NAISSANCES :

24/06/2022 : Seyana ABBOU
25/08/2022 : Lounès ABBOU
29/10/2022 : Jules PAUVERT



Jules

MARIAGES :

17/04/2022 : Sylvain ABONNEAU et Elodie RAFFIN
17/04/2022 : Lilian RAFFIN et Maëlys BLANC
25/06/2022 : Maud CRECHET et Flavien RAGUENAU
02/07/2022 : Louis FOURRÉ et Emeline CHARGY
09/07/2022 : Yoann MAROLLEAU et Anémone DURANTON
13/08/2022 : Frédéric FESSEAU et Sabrina BUCH

PACS :

07/01/2022 : Boris FOURRE et Léa BLOTTEAU
02/09/2022 : Stephen JALLET et Marion MOREAU

DECES :

21/01/2022 : Henri BERNARDEAU
09/02/2022 : Claude JAVELAUD veuve DUPUIS *
21/03/2022 : Claudine ROI épouse TEXIER *
21/03/2022 : Marie MERCERON veuve DE SAINT-STEBAN *
24/03/2022 : Jean POMPERMEIER *
30/03/2022 : Christiane ROLLAND veuve HALLOUIN *
21/04/2022 : Mathéo THIREAU

11/07/2022 : Guy MORANDINI
 07/07/2022 : Louissette LAURENDEAU veuve URVOY *
 23/07/2022 : Claude RECOUPÉ
 29/07/2022 : Lucienne TAMISIER veuve AUBINEAU *
 29/07/2022 : Guy DUBARRE *
 05/08/2022 : Monique HUSSEAU *
 31/08/2022 : Jeanne BOISSON *
 17/10/2022 : Isabelle CLAIR épouse BERGER
 23/10/2022 : Marie GUILLOT veuve COURLIVANT *
 29/11/2022 : Dominique MERLIN

* maison de retraite

MESSAIS

DECES :

27/01/2022 : Hubert GAILLARD
 04/03/2022 : Bernadette VOYER née VALANÇON
 14/12/2022 : Daniel TURQUOIS

SAINT-CHARTRES

PACS :

21/09/2022 : Romain PHILIPPONNEAU et Emilie MONTIGNY

DECES :

16/05/2022 : Patrice GARZARO

OUZILLY-VIGNOLLES

MARIAGES :

22/10/2022 : Dorine GUESPIN et Tristan BODIN

DECES :

20/04/2022 : Jean-Jacques ROCHARD
 01/12/2022 : Martine LAMBERT épouse ROCHKO

Les moyens de communication de la commune

-Un site « responsive » dont voici la page d'accueil.



<http://www.moncontour-de-poitou.fr/>

-Un Face Book dont voici la page d'accueil :



<https://www.facebook.com/moncontour.vautledetour>

-Une application d'urgences à télécharger gratuitement :



-Et des supports en papier déposés dans votre boîte aux lettres :

un agenda en fin d'année, un flash momestou en juin et des informations tout au long de l'année.

Ne dites pas que vous n'êtes pas informés.

Devenir Sapeur-Pompier volontaire



Qu'est-ce-que le volontariat ?

BIEN PLUS QU'UN ENGAGEMENT CITOYEN

Dans la Vienne, **87% des sapeurs-pompiers sont volontaires**. Ce sont des femmes et des hommes qui, en parallèle de leur profession ou de leurs études, ont choisi de se rendre disponibles pour répondre et intervenir à toute sollicitation du centre de traitement de l'alerte.

Il est important de savoir que l'on peut s'engager comme sapeur-pompier volontaire en exerçant uniquement le secours d'urgence aux personnes (SUAP)¹. En effet, pratiquer l'ensemble des missions dès son engagement, notamment l'extinction incendie, peut être un frein pour rejoindre les sapeurs-pompiers de la Vienne.

Cette approche, ajustable selon les souhaits et l'aptitude de chacun(e), permet de se familiariser avec l'activité de sapeur-pompier, de se former de manière progressive et de découvrir dans un second temps, si on le souhaite, les autres activités.

^{*} le SUAP correspond à plus de 65% des interventions dans le département de la Vienne.

Devenir sapeur-pompier volontaire c'est :

- Être âgé(e) de 16 ans minimum
- Résider et/ou travailler à proximité² d'un centre d'incendie et de secours (CIS)
- S'entraîner :
 - 1 manœuvre mensuelle
 - se maintenir en bonne condition physique
- Assurer une astreinte à proximité du CIS ou de son domicile² répartis selon votre temps de disponibilité
- Se former :
 - 8 jours minimum de formation initiale ;
 - jusqu'à 26 jours de formation pour assurer l'ensemble des missions
- Avoir l'esprit d'équipe et partager des valeurs de solidarité, de civisme et d'entraide
- Les médecins, vétérinaires, pharmaciens et infirmiers doivent justifier du diplôme d'État de leur profession

¹ trajet de moins de 10 minutes pour se rendre au centre d'incendie et de secours pour assurer l'intervention

² équivalent à une période de 5 jours/mois dont 1 week-end

SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

POURQUOI PAS VOUS ?



Plus d'informations sur www.sdis86.net ou en flashant le QRCode

Suivez l'actualité des sapeurs-pompiers de la Vienne :



Association ADMR Moncontour

en action pour tous
depuis plus de 65 ans



• 7 bénévoles

16 salariés

• 133 clients

• 17 898^h d'interventions

Choisissez un job qui a du cœur,
devenez salarié à l'ADMR

Vous avez le sens de l'entraide et de la chaleur humaine,
vous souhaitez trouver un véritable emploi dans un
domaine qui allie valeurs humaines et professionnalisme ?

Je souhaite être salarié, que dois-je faire ?

Envoyez votre CV et lettre de motivation à l'adresse
recrutement86@fede86.admr.org

J'ai choisi
l'aide à domicile.
Pourquoi pas
vous ?

Les services proposés
par l'association :



Aide à domicile
Actions de prévention
de la perte d'autonomie
Transport accompagné
Téléassistance mobile
et domotique Filien ADMR



Accompagnement à domicile
Accompagnement hors domicile



Garde d'enfants à domicile
Soutien à la parentalité



Entretien du logement
Entretien du linge

Association ADMR de Moncontour

📍 4 place du Souvenir Français - 86330 MONCONTOUR

☎ 05 49 22 92 63

✉ info.assomoncontour.fede86@admr.org



pour tous, toute la vie, partout

www.fede86.admr.org

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNÉVOLES



L'association des Donneurs de Sang a pu reprendre en 2022 ses collectes et son Assemblée Générale le 12 mars.

Toutefois, seulement deux collectes ont été organisées à St Jean de Sauves et Moncontour : 76 poches de sang ont pu être collectées et 4 nouveaux donneurs ont rejoint cette grande famille.

La prochaine aura lieu le lundi 5 décembre 2022 à St Jean de Sauves de 15H à 19H et les malades comptent sur vous.

2022 a été une année triste pour notre association.

- Au mois de mars, notre trésorière Maryse nous a quittés en laissant un grand vide autour d'elle et un grand manque pour notre association et beaucoup d'autres.
- Au mois de mai c'est notre vice-président Guy qui nous tirait sa révérence en nous laissant une montagne de souvenirs, de blagues et d'histoires. Il a été un membre très actif à la recherche de donneurs autour de lui.
- Notre association garde en mémoire ainsi que le bureau leurs bonne humeur, gentillesse, travail pour le bien d'autrui.

Pourquoi donner :

Le don de sang change la vie d'un million de malades chaque année en France. Alors ça vaut le coup, vous ne trouvez pas ?

Votre don est un acte **citoyen, solidaire et libre** qui permet de répondre à des besoins quotidiens de manière bénévole. Plus vous serez nombreux et réguliers à donner, plus nous pourrons aider ensemble chaque jour les patients qui en ont besoin.

Chaque jour, nous avons besoin de sang pour accompagner une femme qui accouche, une personne accidentée de la route, un malade atteint de cancer... Les situations sont aussi variées que régulières. L'acte volontaire et bénévole de donner son sang est donc irremplaçable. Vous êtes irremplaçables !

Qui est l'EFS ?

Opérateur civil unique de la transfusion sanguine en France, l'EFS assure une mission de service public essentielle : approvisionner les établissements de santé en produits sanguins, grâce aux donneurs, et aux associations partenaires. Notre établissement est placé sous la tutelle du ministère des Solidarités et de la santé. Le saviez-vous ? L'EFS est le plus grand laboratoire biologique médical de France.

Le don du sang sur rendez-vous :

Il faut toujours prendre rendez-vous, pour toutes les collectes. Il suffit de chercher le lieu de la collecte et de s'inscrire sur un créneau horaire avec le lien « **mon-rdv-dondesang** ». *"C'est plus confortable pour les équipes et pour les donneurs. Tout est planifié donc il y a moins d'attente. En revanche, nous gardons toujours, dans chaque collecte, un créneau pour les gens qui veulent donner mais qui n'ont pas de rendez-vous."*

L'association des Donneurs de Sang de Saint Jean de Sauves organise :

1 concours de belote sera organisé en 2023 St Jean de Sauves : le samedi 15 avril

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le samedi 11 mars 2023 à la Salle des Fêtes de Saint Jean de Sauves. N'hésitez pas à venir nous rejoindre et à nous suggérer vos idées pour trouver et fidéliser de nouveaux donneurs.

Les dates pour les collectes de l'année 2023. Nous comptons sur vous ☺

- Lundi 13 février à Saint Jean de Sauves de 15 h 00 à 19 h 00
- Lundi 24 avril à Saint Jean de Sauves de 15 h 00 à 19 h 00
- Mardi 1^{er} août à Moncontour de 15 h 00 à 19 h 00
- Vendredi 17 novembre à Saint Jean de Sauves de 15 h 00 à 19 h 00



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter Thierry Bontemps (Président) au 05 49 22 71 22, Laure Bréchet (Trésorière) au 06 99 68 76 40 ou Marielle Trouvé (Secrétaire) au 06 09 74 49 05.

UNION MUSICALE MONCONTOUROISE



Sainte Barbe à Moncontour: 20 novembre 2022

Vous avez envie de venir jouer avec nous ? N'hésitez plus !

Nous sommes un groupe sympa qui ne se prend pas la tête. On nous demande même de faire des canards pour faire venir la pluie !! Et le jour de la Sainte Barbe, il a plu avant qu'on ne joue !

Les répétitions ont lieu une fois par semaine chez un musicien, entre 17h30 et 20h30 selon l'agenda de chacun, chaque musicien accueillant à tour de rôle. Ces répétitions sont interrompues par les vacances scolaires. Tout est gratuit.

Contactez la présidente, Nadia Juillet

au 06.26.40.45.16 ou par mail : juillet.nadia86@orange.fr





Cette année, l'Association de Gestion des Animations du Village a organisé:

- La brocante du 1^{er} Mai qui a rassemblé 200 exposants, toujours un grand succès auprès des visiteurs venus en très grand nombre.
- Le Marché des Producteurs du 3 Août qui est également une belle réussite avec 400 convives venus apprécier et déguster la qualité des produits proposés par les 10 producteurs présents.
- Les décorations de Fêtes de fin d'année pour les ponts de Moncontour
- Le Téléthon: St Chartres ouvrait les actions de nos 4 villages avec une marche, samedi 19 novembre, organisée par Bien Vivre, le Club de l'amitié et la municipalité. 25 marcheurs étaient au rendez-vous.

Le samedi 3 décembre, l'AGAV proposait une marche jusqu'à Ouzilly-Vignolles. Elle comptait 51 courageux. Une pause gourmande a été proposée par CiTerre. Au pot au feu, il y avait 70 convives. L'accueil était assuré par l'APE, l'apéritif a été offert par le Réveil Moncontourais et le vin par le Foyer rural d'Ouzilly-Vignolles. L'AGAV remercie la Coop, les jardins de la Dive, la boulangerie Charvin Méré, les particuliers pour les légumes et les bénévoles pour la cuisine et Jazz Danse pour leur animation.

Grace à tous, l'AGAV a ramassé 1414,50 euros qu'elle reversera au Téléthon.



L'A.G.A.V. remercie tous les bénévoles et associations pour leur participation et vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2023.

AMICALE POPULAIRE DE MESSAIS



L'Amicale Populaire de Messais a innové en 2022. En effet, le samedi 12 mars, notre traditionnelle marche a été suivie d'un pot au feu, très apprécié par nos marcheurs et non marcheurs.

Par ailleurs, le concert CAMINAREM, duo de musiques et chants traditionnels du Lot, qui s'est produit le samedi 15/10/22 dans la salle polyvalente de Moncontour, a enchanté les yeux et les oreilles de notre public venu découvrir tout un éventail de cornemuses originaires d'Occitanie.



Pour 2023, voici notre calendrier :

- samedi 4 février 23 à 11h00 Assemblée Générale suivie d'une galette des rois,
- samedi 11 mars 23 en matinée, à partir de 9h00 marche suivie d'un repas
- samedi 14 octobre 23, animation en salle en soirée.

Aux habitant(es) des communes associées de Moncontour, et aux autres, nous espérons vous rencontrer, vous retrouver, pour partager tous ensemble des moments de convivialité, de bonne humeur, lors de nos prochaines manifestations.



Association CiTerre et Logis Terra Villa

Logis Terra Villa, bilan de l'année 2022

Si, cet été, la fréquentation touristique en Pays Loudunais a été élevée, bien peu de visiteurs sont venus à Ouzilly-Vignolles visiter les maisons de terre. Bien que l'Office du Tourisme de Moncontour apporte un concours appréciable à la promotion de Terra Villa, la signalisation est toujours aussi dégradée ou absente et nécessiterait que ce projet de rénovation soit mis en œuvre et complété. Nous le répétons chaque année.

Pour être juste, il faut néanmoins signaler que, étant tous bénévoles, nous ne pouvons assurer une présence soutenue sur place durant tout l'été.

Il faut néanmoins signaler une fois de plus le très fort intérêt suscité par les maisons de terre auprès de personnes très demandeuses de renseignements. Comprendre les particularités et les qualités de la construction en terre est devenu la motivation première des visiteurs. Bien que la scénographie du Logis aurait besoin d'être encore améliorée, de nombreux retours nous confirment que la visite guidée et les explications techniques livrées sur place séduisent manifestement ces visiteurs.

A ce propos, nous avons reçu, à sa demande, le **CAUE** du département. Ce Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement a pour mission de promouvoir la qualité architecturale, urbaine, et environnementale. Il assure des conseils de sensibilisation, d'information et de formation. Parmi les personnes présentes se trouvaient, outre les secrétaire et président, deux architectes, deux urbanistes et des paysagistes. En plus de la visite, nous avons passé une bonne partie de la journée ensemble et avons beaucoup échangé. Nous avons été encouragés à continuer dans la voie actuelle pour le développement d'une architecture du 21^{ème} siècle, c'est à dire moins gourmande en énergie, et soucieuse de l'ensemble de son environnement. Si des projets innovants se font jour (rénovation, construction contemporaine), ils sont prêts à nous conseiller et nous apporter leur aide.

Au printemps dernier, c'est un groupe de 25 personnes qui sont venus en 2CV Citroën de Niort pour visiter le Logis Terra Villa.

Nous avons également reçu en Octobre un car de 32 personnes, membres de « La société des amis des musées de Poitiers ». Notons que la plupart des représentants poitevins de la culture découvraient l'existence de notre marais et de nos maisons de terre.

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, nous avons réalisé un premier exemple de réhabilitation d'un bas de mur dégradé (voir photos). Préalablement, les pierres avaient été rejointoyées avec l'aide bénévole d'un maçon du pays. Le samedi et le dimanche, nous avons expliqué comment tester une terre, comment réaliser un bon mélange de « terre à bâtir », puis procédé à la réparation du mur. Bien qu'hélas, la foire exposition de Loudun se trouve à la même date que ces Journées Européennes du Patrimoine, quelques amateurs présents très motivés sont venus mettre la main à la pâte. Bravo, c'est la meilleure façon de comprendre la matière.

Quelques photos :



Mur avant réfection



Echantillons de la terre à bâtir



L'atelier en action

Association CiTerre

Il nous semble nécessaire de revenir sur quelques fondamentaux et particulièrement sur le fait que CiTerre « parle » du marais !

Pourtant :

- CiTerre est bien « Le centre d'Interprétation du Patrimoine des Marais de la Dive ».
- CiTerre gère le « Logis Terra Villa, Centre d'Interprétation du Patrimoine des Maisons en Terre »

Ces deux patrimoines, Maisons en Terre et Marais de la Dive du Nord sont indissociables. Sans marais, il n'y aurait jamais eu de maisons en terre (voir détails sur <https://www.maison-en-terre-du-marais.fr/>).

Dans les statuts de l'association, les buts de l'association sont décrits :

- Gestion et animation de Terra Villa.
- Mise en œuvre et gestion d'activités visant à sensibiliser le public au **patrimoine environnemental des marais de la Dive du Nord**.

Rappelons que, lors du projet d'installation des huit éoliennes, nombreux sont ceux qui nous ont félicité pour le dossier technique que nous avons déposé dans le cadre de la contribution à l'enquête publique. Il s'agissait bien, ainsi, d'éviter des dégradations supplémentaires sur l'ancien marais de la Dive.

Le Marais de la Dive du Nord, (ou ce qu'il en reste !)

Ce marais constitue effectivement un patrimoine, et, on le sait aujourd'hui, **un patrimoine de très haute valeur environnementale**. Son rôle de puits de carbone, de régulation et d'épuration des eaux n'est plus à démontrer. Comme tout patrimoine, il nous a été légué par nos anciens et nous devons le préserver pour nos enfants.

Que signifie « un patrimoine environnemental » ? Selon la définition de l'UNESCO :

“Toutes les spécificités naturelles, les formations géologiques ou de géographie physique et les zones définies qui constituent l'habitat d'espèces animales et végétales menacées, ainsi que les sites naturels qui présentent un intérêt sur le plan scientifique, dans le cadre de la conservation ou en termes de beauté”.

« Le marais se meurt ! » C'est une expression souvent citée par nos anciens qui ont connu et entretenu ce marais, lequel était à l'époque luxuriant et généreux : pêche, champignons, oiseaux, gibier, flore spécifique des zones humides etc...

Actuellement l'urgence climatique voudrait que des solutions drastiques soient appliquées.

De l'échelon européen à l'échelon local, de très nombreuses structures et institutions

<https://www.maison-en-terre-du-marais.fr/documentation-citerre-logis-terra-villa> (1)

sont financées et chargées de trouver des solutions pour palier **dans l'urgence** à la dégradation de nos zones humides qui disparaissent et à nos rivières qui s'assèchent. Toutes ces institutions, structures, syndicats, commissions décident qu'il est urgent de restaurer l'état des rivières et de préserver les zones humides. Autant de constats alarmants suivis de décisions non traduites sur le terrain chez nous.

... Notons que « selon la loi de 2006, le bon état des cours d'eau devait être retrouvé en 2015 ! »

... Depuis des années toutes les études de terrains ont été faites, on connaît les solutions qu'il faut adopter.

... En 2022, nous sommes informés que se rajoute le GEMAPI !

... Les années passent mais, sur place, pour notre marais que se passe-t-il ? Rien

Ou plutôt si, chaque année le voit se réduire et se dégrader.

Pourtant, tout près de chez nous, au sein de syndicats mitoyens

<https://www.rivieresvaldevienne.fr/> (2)

des lits naturels de rivières sont recréés, des mares et des zones humides sont reconstituées faisant tampon entre les cultures traitées et le milieu aquatique des ripisylves d'essences locales sont replantées etc...

http://www.zones-humides.org/sites/default/files/pdf/plan_national_milieux_humides.pdf (3),

Espérons que nous puissions suivre cet exemple dans un avenir proche...

**Ensemble, faisons notre possible pour garder vivant ce patrimoine
afin de pouvoir ainsi le léguer sans remord à nos descendants.**

Fin d'année : publication de notre calendrier 2023 cartonné.

Prévisions d'activités de CiTerre en 2023 :

- **Dimanche 29 Janvier 2023 -17h. : Assemblée Générale CiTerre à la salle d'Ouzilly-Vignolles**
- Poursuite des ateliers et actions de rénovation engagées.
- Programme de conférences sur ces nombreux thèmes de notre Patrimoine des Maisons en Terre et des Marais de la Dive du Nord.
- **Les différentes dates seront publiées par voie de presse et sur notre site internet.**

Récapitulatif des liens Web :

- (1) Liste non exhaustive des acteurs de l'eau en France disponible sur
<https://www.maison-en-terre-du-marais.fr/documentation-citerre-logis-terra-villa>
- (2) Syndicat mitoyen
<https://www.rivieresvaldevienne.fr/>
- (3) Pour aller plus loin sur les zones humides :
<http://www.zones-humides.org/>
<https://forum-zones-humides.org/>
http://www.zones-humides.org/sites/default/files/pdf/plan_national_milieux_humides.pdf

FOYER RURAL D'OUZILLY-VIGNOLLES

Voilà déjà venu le temps de faire le bilan de l'année passée.
Quel plaisir d'avoir pu redémarrer, partiellement, nos activités en 2022.

Tout d'abord, nous noterons, suite à l'assemblée générale de décembre, un changement de Président du Foyer Rural d'Ouzilly-Vignolles.

France POIREAU, après 12 ans, a souhaité passer la main pour la présidence. Nous profitons ici de cet article, pour le remercier chaleureusement de ces années de bons et loyaux services et d'avoir pu faire perdurer l'association. C'est donc Didier BRIAND, qui a été élu à ce poste qu'il connaît bien, pour l'avoir déjà occupé pendant plusieurs années.



Comme nous l'avions annoncé, les activités du début d'année, à savoir le concours de belote et le dîner dansant de la St-Valentin n'ont pas été organisés du fait des conditions sanitaires.

Heureusement, celles-ci se sont arrangées et, à notre plus grande joie,

nous avons pu honorer en Mai notre journée de convivialité avec nos adhérents et bénévoles. Le choix s'est porté pour le déjeuner-spectacle « Revue EUPHORY » du cabaret L'ANGE BLEU en Gironde, suivi à notre retour à Ouzilly-Vignolles d'un buffet.



15 AOUT : Là encore, quelle satisfaction d'avoir pu refaire cette journée festive, si symbolique pour SAUZEAU, connue depuis des décennies pour son « Assemblée ». 2022 sera sûrement le cru du renouveau. La formule a totalement changé : pas d'ânes, pas de dîner-spectacle. Ce sont les exposants du vide-grenier qui, tôt le matin, ont meublé le terrain, ainsi que les badauds, suivis des marcheurs qui ont randonné

sous l'égide de Valérie VERDIER, sur deux parcours jusqu'à Moncontour. Sur place, il était possible de se sustenter à notre stand de restauration rapide. Chacun aura pu apprécier de renouer avec ces bons moments de rassemblement. Mais, il faut bien le dire, c'est quand même le cœur triste, que nous avons vu le terrain se vider à 18 Heures, avec comme une impression de fête inachevée !! Quoi qu'il en soit, ce fut une belle journée, réussie.

Qu'en sera-t-il en 2023 ? A la rédaction de ces lignes, notre assemblée générale n'est pas faite. Nous pouvons d'ores et déjà dire, qu'il est prévu de refaire le concours de belote. Retenez la date : Samedi 4 Février 2023 à 13 H 30, salle des fêtes d'Ouzilly-Vignolles.

Nous vous présentons tous nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette année 2023, et serons heureux de vous retrouver à nos manifestations.

Le bureau du F. R. O. V.

APE DE MONCONTOUR

L'APE est une association de parents d'élèves bénévoles qui a pour but d'organiser des manifestations et des ventes afin de financer des projets et des équipements pour l'école. Elle a aussi pour objectif d'aider l'école pour l'achat de matériel et de contribuer à diminuer la participation des familles lors des sorties et des séjours pédagogiques.

L'argent récolté l'année dernière a permis de :

- octroyer une subvention de 1 200 euros à l'école soit 300 euros par classe,
- financer un goûter de Noël aux enfants avant le passage du Père Noël organisé par la commune,
- offrir également deux séances de cinéma aux enfants pour Noël, une pour les classes de maternelle, CP et l'autre pour les CE et CM,
- financer à hauteur de 22 euros par enfant le voyage scolaire à Terra Botanica.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'APE organisera diverses ventes telles que le miel et les sapins de Noël, et renouvellera sa subvention pour l'école ainsi que l'opération des bennes à papiers.

Dates à retenir :

Bourse aux jouets : Dimanche 20 Novembre 2022.

Spectacle de magie : Vendredi 3 Février 2023.

Week-end structures gonflables : Samedi 11 et dimanche 12 mars 2023.

Un bar à huîtres : Dimanche 1^{er} mai 2023 (lors de la brocante)

L'APE remercie l'ensemble des personnes qui contribuent à la réussite de nos ventes et nos manifestations. Celles-ci sont rendues possibles grâce au soutien des parents, de la mairie, des employés municipaux, des artisans, des commerçants et de l'équipe enseignante, que nous remercions chaleureusement.

L'APE souhaite à chacun d'entre vous une très bonne année 2023 !!!!

Composition du bureau :

Présidente : Mélanie Malécot

Trésorier : Gilles Besnard

Secrétaire : Claire Feret

Vice-présidente : Cécile Lefèbvre

Trésorière adjointe : Stéphanie Panier

Secrétaire adjointe : Adeline Aubourg

Membres actifs : Andgela Berthelot, Aurélie Besnard, Dani Chatry, Annabelle Giansanti, Aurore Manteau et Delphine Morteau.

Aurélie Chauveau est démissionnaire cette année. Nous tenions à la remercier pour son dévouement et son implication au sein de l'association.



Goûter de Noël – décembre 2021



Voyage scolaire à Terra Botanica – juin 2022

Étang du Havre



Une année compliquée pour l'étang du Havre suite aux restrictions d'eau, le niveau n'a fait que baisser durant la saison.

Cependant les pêcheurs ont quand même répondu présents avec plus de 400 tickets journaliers ; 87 pêches de nuit et 8 cartes annuelles vendues. Super année malgré tout.

Les membres du bureau se relaient pour vendre les tickets car nous recherchons toujours un garde.

L'alevinage pour 2023 n'est pas encore défini à ce jour cela dépendra des précipitations de ce début d'hiver.

Les pêches de nuit « no kill » ne sont disponibles que sur demande (numéro sur place affiché avec le règlement).

Composition du bureau :

Président :	Souchard Bruno
Vive président :	Rambeau Charly
Secrétaire :	Manteau Jérémy
Vice secrétaire :	Baudouin Bernard
Trésorier :	Raguenault Nicolas
Vice trésorier :	Raguenault Flavien

Membres : Souchard Matthieu ; Gigon Laurent ; Landreau Claude ; Raguenault Gilbert ; Payraudeau Denis.

Membres actifs : Berthelot Damien ; Lemaire Anthony



Ouverture avec lâcher de truites 100 kg : **Samedi 1 Avril 2023**

2ème lâcher de truites 100 kg : **Samedi 8 Avril 2023**

Pour tous renseignements contacter Bruno Souchard au 06 80 45 04 80

AAPPMA – La Truite Moncontouraise

Début Janvier 2022, a eu lieu une réunion électorale au sein de l'AAPPMA pour constituer un nouveau bureau dont voici la composition sur la période 2022-2026 :

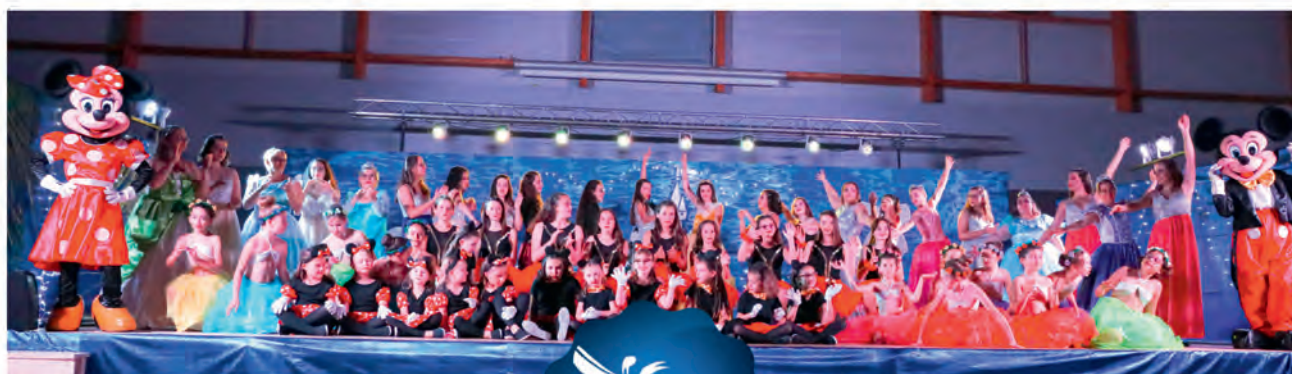
Président : Mr Stephane Morandini
Vice Président : Mr Judickael Perez
Trésorier : Mr Jean- Louis Fourré
Vice Trésorier : Mr Benjamin Marquois
Secrétaire : Mr Stephane Fromenteau
Vice Secrétaire : Mr Alexandre Roulon
Commissaire aux comptes : Mr Jean - Paul Vaslin
Président d'honneur : Mr Guy Morandini
Représentants à la Fédération de la Vienne à Poitiers : Mr Stephane Morandini
Mr Guillaume Poupeau

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse, que le 11 Juillet 2022 nous avons appris le décès de notre Président d'honneur Mr Guy Morandini qui a tant œuvré pendant de nombreuses années dans l'AAPPMA la truite Moncontouraise .

L'année prochaine le 25 et 26 Février 2023 aura lieu à Moncontour, à l'étang et dans le gymnase, le salon de la pêche organisé par l'AAPPMA .

L'ouverture de la pêche en 1ère catégorie aura lieu le Samedi 11 Mars 2023 .





L'ANNÉE DERNIÈRE

Il y a quelques mois, vous avez été nombreux à assister à notre gala : Disney Jazz World. Pour l'année 2021/2022, Jessica Dubreuil a travaillé avec les danseuses afin de transporter le public au parc Disney alors que la nuit tombe. Dans un décor allant de la piraterie au monde féérique des princesses et en passant par le château hanté, ce spectacle aura fait voyager le public. Ce fut une réussite pour l'association ! Les parents et bénévoles sont encore une fois remerciés pour leur aide précieuse avant, pendant et après le spectacle.

CETTE ANNÉE

En cette nouvelle année, quelques nouveautés dans l'association : des cours de fit ont été ouverts, tous les lundis soirs. Baptiste Chauvet, notre nouveau professeur, propose des activités ludiques et sportives aux plus petits (de 6 à 12 ans), ils pourront participer à des jeux collectifs comme individuels, ainsi que des activités de motricité et d'expression corporelle. Pour les plus grands, si vous voulez vous maintenir en forme, nous vous conseillons le fit forme. Pour les plus audacieux, c'est le fit dynamique qu'il vous faut avec du renforcement musculaire et du cardio.

En ce qui concerne la danse, nous sommes certains que Jessica nous concocte encore un formidable gala pour juin prochain. Les cours se déroulent toujours les mercredis après-midis. Et pour les amateurs de stretching, les cours reprendront le 23 novembre.

Tout se passe à la salle des fêtes d'Ouzilly-Vignolles. N'hésitez pas à venir nous voir ! Il est encore possible de commencer n'importe quel cours. Pour le fit et le stretching il y a la possibilité de payer à la séance.

LE BUREAU

Présidente : Sandrine Doubard
 Vice-Présidente : Samantha Courteille
 Secrétaire : Camille Barot
 Secrétaire adjointe : Nolwenn Turquois
 Trésorière : Vanessa Lavigne
 Trésorière adjointe : Emeline Daviau
 Membres : Marion Moreau, Aurore Bourtaut, Line Becavin, Malicia Morisset

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS

Participation au Téléthon le 3 décembre
 Loto : dimanche 19 mars
 Gala : samedi 24 et dimanche 25 juin au gymnase de Moncontour

NOS HORAIRES

	La danse, le mercredi, animé par Jessica
Le fit, le lundi, animé par Baptiste	11 - 13 ans : 14h - 15h
	8 - 10 ans : 15h - 16h
	4 - 7 ans : 16h - 17h
Fit Kids : 17h45 - 18h30	Stretching : 17h45 - 18h45
Fit Forme : 18h40 - 19h40	14 - 17 ans : 18h45 - 19h45
Fit Dynamique : 19h50 - 20h50	Adultes : 19h45 - 20h45

Location de costumes : Jazz Danse propose ses costumes en location alors n'hésitez pas à nous contacter via notre mail, Facebook ou Instagram.

CONTACT

Jazz Danse Moncontour
 jazz.danse.moncontour@gmail.com
 jazzdanse_86



LA TAR'DIVE



*L'ensemble des membres de La Tar'dive vous souhaite
une belle et heureuse année 2023*

Comme nous vous l'avons évoqué lors de la réunion publique du 14 octobre 2022, La Tar'dive est une association loi 1901, ayant pour but d'animer **nos 4 villages**.

Notre association est composée de 16 membres actifs. Les voici :

Sur Moncontour : Andréa Monceau, Annabelle Giansanti, Arnaud Giansanti, Céline Roulon, Emmanuel Roulon ;

Sur Saint-Chartres : Cindy Gorin, Romain Urvoy, Christelle Hamet, Jimmy Hamet ;

Sur Ouzilly-Vignolles : Amandine Briand, Jérémy Barry, Cindy Durou ;

Sur Messais : Audrey Roulon, Alexandre Roulon, Estelle Goussé, Rémi Rambeau

Nous souhaitons tous vous remercier d'être venus aussi nombreux à notre 1er évènement "La Tar'dive fête Noël" le 09 décembre 2022.

Cet après-midi fête de Noël a été une réussite, grave à vous !

Les membres de l'association remercient également la municipalité pour la mise à disposition des locaux ainsi que tous les commerçants pour leur générosité.

Nous espérons vous retrouver aussi nombreux lors de nos prochains évènements !

Voici le planning de nos prochains événements :

- Samedi 13 mai : La Tar'dive se balade (Marche **et repas** sur Messais)
- Mardi 20 juin : La Tar'dive en musique (Fête de la musique - Place Coligny)
- Samedi 02 septembre : La Tar'dive en guinguette (Aire de pique-nique St Chartres)
- Vendredi 17 novembre : La Tar'dive voit rouge (Soirée Beaujolais - Salle des fêtes Ouzilly-Vignolles)

Retrouvez tous nos évènements sur nos réseaux sociaux :



La Tar'Dive



latardive

19^{ème} RASSEMBLEMENT EQUILIBERTE NATIONAL A MONCONTOUR

DU 21 AU 25 JUILLET 2022

Prévu en 2021, cet évènement a été repoussé d'un an pour cause de la pandémie.

Qu'importe, la fête n'en a été que plus belle car nous avons eu plus de temps pour nous préparer !

UNE BELLE REUSSITE

Au dire des 450 participants qui se sont promenés pendant trois jours sur les circuits proposés, balisés et sécurisés par les membres de EquiLiberté 86, tous ont apprécié la beauté des chemins qui avaient été bien préparés par l'équipe des bénévoles mais aussi par la commune.

Grace à la possibilité que nous avons eu d'utiliser le gymnase, et nous en remercions très sincèrement la municipalité de Moncontour, nous avons pu offrir aux participants un accueil de très grande qualité.

La surprise a été grande pour tous de trouver au beau milieu de ces plaines céréalières un petit joyau de verdure et de fraîcheur, apportés par les cours d'eau ,et on nous a déjà demandé des renseignements pour revenir séjourner à Moncontour.



Les chevaux, eux aussi, ont beaucoup apprécié le passage des gués, surtout en ces jours de canicule.



Mais, finalement, laissons la parole aux randonneurs, ce sont encore eux qui en parlent le mieux :

« A l'occasion du Rassemblement EquiLiberté, événement national et annuel, édition 2022, 450 cavaliers et meneurs se sont donnés rendez-vous à Moncontour dans la Vienne.

Du jeudi 21 juillet au lundi matin 25 juillet, les rues et chemins autour de Moncontour ont été animés par tous les amoureux de la randonnée à cheval.

La Fédération départementale EquiLiberté86, assisté d'une bonne équipe de collaborateurs bénévoles au nombre d'une soixantaine, ont fourni un travail exceptionnel. L'élaboration de cette organisation a nécessité 3 années de préparatifs (il y a eu un report d'une année à cause du COVID). Et le résultat était à la hauteur du travail accompli.

Dès jeudi matin, l'installation des cavaliers et meneurs sur un grand terrain à la sortie de Moncontour a fait naître un campement gigantesque d'une douzaine d'hectares. Pour le conduire à sa place, chaque arrivant était accompagné par un guide vers un emplacement numéroté et délimité. Au grand bonheur de tous, 35 stations de ravitaillement étaient placées stratégiquement, fournissant un foin d'une excellente qualité, et les tonnes d'eau toujours remplies à temps. La personne en charge de ce poste de ravitaillement était infatigable.

Un poste de douche pour les chevaux était aménagé mais avec un accès réglementé en raison du fort déficit hydrique que connaît le département cette année

Les retrouvailles entre les différentes équipes étaient très chaleureuses, et pleines d'histoires ont alimenté les discussions de l'après-midi et de la soirée, autour d'un pot de bienvenue.

Le Rassemblement EquiLiberté a permis de découvrir à cheval les alentours de Moncontour, en empruntant les trois randonnées proposées le vendredi, samedi et dimanche. Les villages Marnes, Saint-Jouin-de-Marnes, Cerzay, Saint-Chartres, et Sauzeau ont vu défiler des centaines de cavaliers, et des dizaines d'attelages, venus des quatre coins de France. 39 départements ont été représentés pendant ces 4 jours.

Les parcours étaient balisés, très bien nettoyés, et accessibles pendant les trois jours au choix. Des bénévoles étaient présents sur les points dangereux pour faciliter le passage des routes, heureusement très peu nombreux. Souvent le sous-bois fournissait une fraîcheur agréable, et une halte buvette ambulante, à mi-parcours, était prévue à l'ombre des arbres, avec des rafraîchissements et une dégustation de melons du pays. Deux de ces haltes se trouvaient dans une forêt, mais une se trouvait dans le centre-bourg de Saint Jouin-de-Marnes, sur une grande place à l'ombre des platanes. Ces haltes-buvette étaient l'endroit rêvé pour rencontrer les autres participants, et échanger des histoires de cheval. Pour ceux qui le voulaient, des lignes d'attache installées entre les arbres, permettaient une pause pique-nique prolongée. Sur les trois parcours il y avait de jolis gués, au grand bonheur de nos compagnons à quatre pattes, qui ont pu se désaltérer et se rafraîchir à volonté. Des canaux, les rivières la Dive et le Prepsou, ainsi que différents ruisseaux longeaient régulièrement le tracé, fournissant une flore et une faune abondantes et variées. La longueur des parcours était au choix de chacun, 20 ou 30 km.

Ces chevauchées ont fait découvrir le patrimoine local avec des constructions impressionnantes, dont la belle abbatale à St Jouin de Marnes

La Tour de Moncontour, un donjon qui domine le paysage et visible des kilomètres à la ronde, a été ouvert pour le week-end. L'histoire de ce village et de ce donjon leur a été contée à cette occasion et la montée des 119 marches permettait d'avoir une vue imprenable sur le campement du Rassemblement, ainsi que le paysage du Seuil de Poitou.

EquiLiberté86, associé à la municipalité de Moncontour a aussi pensé à ses habitants, en organisant une fête les samedi et dimanche, avec un spectacle équestre, divers animations, repas, et exposants artisans. Les sponsors locaux ont été très généreux, et grâce à eux, les spectacles ont ravi petits et grands. Le grand défilé de tous les participants dans les rues de Moncontour a été le point d'orgue de cette fête. Des milliers de gens se sont amassés le long du parcours pour admirer toutes les équipes à cheval ou en attelage, qui s'étaient mises sur leur trente-et-un, munies de leurs drapeaux.

Toutes les soirées ont eu lieu dans le gymnase, transformé pour l'occasion en salle de fête, ainsi que les petits-déjeuners.

Les repas, petits-déjeuners, pique-niques et dîners, étaient fournis par un traiteur local, qui a compris que les randonneurs sont des bons-vivants, la qualité des repas était au rendez-vous. La soirée de gala samedi-soir, étaient particulièrement réussie. L'apéritif en extérieur, sur un lieu ombragé, en présence de monsieur le Député et de monsieur le Maire, était ponctué par les différents discours. La soirée dansante s'est prolongée jusqu'à tard dans la nuit.

Pendant ces 4 jours, les bénévoles étaient toujours présents sur le terrain, en quad, à pied ou en vélo, pour rappeler aux participants toutes les animations prévues, et autres informations utiles. Rarement une équipe de bénévoles a été aussi soudée, souriante, accueillante et présente pour répondre à toutes les petites demandes. Cet état d'esprit a permis le succès de la soirée festive du samedi soir, où la chorégraphie de toute l'équipe de bénévoles sur la piste de danse a mis le feu à la salle. »

Toute l'équipe de EquiLiberté 86 a vécu cette aventure avec beaucoup de bonheur et remercie tous les acteurs locaux et les habitants pour leur coopération et leur participation ainsi que les associations qui ont animé le cœur du village lors du défilé

Nous remercions également tous nos sponsors, et particulièrement la société GYRAX, sans lesquels, les spectacles proposés au public gratuitement n'auraient pas pu l'être.

Nous espérons vous avoir apporté de bons moments de convivialité et vous avoir permis de découvrir cette discipline qui est la nôtre et que nous chérissons





REVEIL MONCONTOUROIS

Suite à notre assemblée générale qui s'est déroulée le 12 juin 2022, la composition du bureau est la suivante :

- Président : Hervé MORTEAU
- Vice Président : Bruno RAGUENAU
- Secrétaire : Anaïs MARQUOIS
- Vice Secrétaire : HACAULT Camille
- Trésorière : Laurine LEBLANC
- Vice Trésorier : Kévin RENAUD
- Membres : Edouard BLOTTEAU, Steven SAINREAU, Jérémy MALECOT, Blaise PAUVERT, Quentin PAUVERT, Bruno VERRIER, Thomas VERRIER.

Notre équipe 1ère est coachée par Julien LEGELDON. Celle-ci est toujours en 4ème division.

Concernant l'équipe réserve, elle est coachée par Quentin PAUVERT. Elle accède à la 5ème division.

Nous rappelons que nos entraîneurs sont des bénévoles et qu'il convient de les respecter (respect des horaires des entraînements, information sur sa présence pour les matchs et les entraînements). L'équipement démocratisé de téléphone portable à tous permet d'informer les entraîneurs de sa situation.

Le club remercie vivement Alain LEGELDON qui fut l'entraîneur de l'équipe 1 ces dernières années. Merci pour son temps et son implication au sein du club. Nous lui souhaitons un plein épanouissement pour ses nouvelles aspirations.



Lors de chaque fin de saison, nous organisons une journée de menus travaux aux infrastructures qu'utilise le club courant juillet. Cette année, la tribune a été repeinte en bleue (couleur du club) suite aux dégradations qu'elle avait subies (graffitis). Toutes les mains courantes ont également été nettoyées. L'élagage des marronniers côté rivière a été fait pour la pérennité des filets.

Pour la saison 2022-2023, le club compte 42 licenciés.

Le bureau remercie les entraîneurs pour leur implication ainsi que les personnes qui ont œuvré pour l'arrivée de nouvelles recrues cette saison. Malgré cela, notre effectif est encore modeste cette année.

Le club a organisé sa soirée « Choucroute » annuelle le 5 novembre 2022. La vente de calendriers sera faite pour le plus grand plaisir de tous. Nous remercions toutes les personnes qui contribuent à la réussite de cette vente.

De plus, nous adressons un grand merci à l'ensemble des sponsors qui concourent à faire vivre notre club par le biais des calendriers et des encarts autour du stade et également à nos supporters présents chaque week-end autour des terrains.

Enfin, l'ensemble du club remercie nos arbitres bénévoles qui nous accompagnent chaque année pour assurer la touche mais aussi notre arbitre officiel Jérôme ANGIBAUD.

Le bureau remercie vivement la municipalité pour son soutien au club et la mise à disposition des infrastructures sportives pour la pratique de notre sport si cher à nos cœurs.

Le Réveil Moncontourais vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023 et demeure à votre disposition pour tout renseignement pour intégrer le club si vous le souhaitez.





Bilan de la saison sportive 2021/2022 :

Le club a compté 35 licenciés (19 jeunes et 16 adultes). Il y avait 3 cours le vendredi soir : 2 jeunes et 1 ados-adultes.

Le club a engagé 5 équipes dans divers championnats :

2 équipes dames (5^e/6 en hiver et 2^e/6 au printemps),

1 équipe mixte en D3 (3^e/4),

1 équipe jeunes (garçons) format vert en D1 (6^e/6)

1 équipe hommes au printemps (1^{er}/6).

Nous avons organisé des rencontres inter clubs (Loudun, Thouars, Mauzé-Thouarsais et Moncontour) pour les jeunes. 2 rencontres à Moncontour ont eu lieu le samedi 21 mai 2022 et le samedi 11 juin 2022. Sur l'ensemble des 2 journées, il y a eu 28 enfants dont 14 jeunes de Moncontour.



21 mai 2022



11 juin 2022

Des jeunes ont également participé à différentes manifestations (En avant les filles, plateaux) organisés par d'autres clubs (Thouars, Mirebeau, Mauzé).

« En avant les filles ! »
à Mirebeau



Nous avons organisé notre traditionnelle « Journée tennis » le samedi 02 juillet 2022.

Il y a eu un petit tournoi le matin pour les jeunes. Beaucoup de participants étaient présents.

Un verre de l'amitié était offert avec une remise de diplômes.

Chacun pouvait apporter son pique-nique. L'après-midi, il y a eu des rencontres en doubles (un licencié avec un non licencié).

La journée s'est très bien passée, dans la bonne humeur !



Remise des diplômes aux jeunes du club

Pour les adultes, certains ont participé à des TMC et des tournois. Enfin, les adultes du club ont pu participer au tournoi interne cet été. Pour le tournoi féminin, la gagnante est Pauline Avril, finaliste Sandra Pineau. Pour le tournoi masculin, le gagnant est Loïc Bernadac, finaliste Frédéric Avril.

Bravo à tous !



Championnat Hommes - juin 2022



Championnat Femmes - mai 2022

Saison 2022/2023 :

Le club compte à ce jour 29 licenciés répartis entre 15 enfants et 14 adultes.

Les cours sont toujours le vendredi soir :

1^{er} groupe (6/7 ans) de 17h à 17h45

2^e groupe (8/10 ans) de 17h45 à 18h45

3^e groupe (11/14 ans) de 18h45 à 19h45

4^e groupe (adultes) de 19h45 à 21h15.

Loïc Bernadac assure les cours des jeunes.



Plusieurs championnats sont envisagés :

Nous avons inscrit une équipe Dames en championnat hiver, une équipe en championnat Mixte, une équipe jeunes Garçons et une équipe jeunes Filles (11/14 ans format vert) ainsi qu'une équipe en championnat de printemps Hommes et une en Dames.

Pour les jeunes, des plateaux seront également proposés. Des discussions sont en cours pour reconduire des rencontres inter clubs (Thouars, Mauzé-Thouarsais et Moncontour).

A noter que des femmes licenciées du club ont participé à des manifestations d'Octobre rose (lutte contre le cancer du sein) organisées à Mirebeau en octobre 2021 et 2022.



Octobre Rose 2022

Le tournoi interne d'été 2023 sera aussi reconduit.

La journée Tennis sera proposée le samedi 1^{er} juillet 2023.

L'Assemblée Générale du Club aura lieu le vendredi 8 septembre 2023.

Manifestations : aucune n'est prévue pour 2023.

Le club rappelle que la location des cours est gratuite pour les licenciés du club.

Pour les non-licenciés, le tarif est de 5 euros l'heure de location d'un cours. Il faut s'adresser à la pharmacie Giansanti de Moncontour pour retirer les clés et régler la location.

Remerciements :

Le club remercie la Municipalité pour la réfection des 2 courts de tennis qui a eu lieu en septembre/octobre 2022 ainsi que pour la mise à disposition et l'entretien des infrastructures sportives tout au long de l'année, pour les entraînements et les compétitions.

Bureau :

Président : Frédéric Avril

Vice-Président : Loïc Bernadac

Trésorière : Sandra Pineau

Trésorière adjointe : Pauline Avril

Secrétaire : Marie-Bénédicte Baudson

Secrétaire adjointe : Carol Baudson

Membres : Philippe Barot et Angélique Bernadac

Contacts :

Frédéric Avril : 06.16.01.21.13

tennismoncontour@gmail.com



2022 a été synonyme de reprise de notre sport après cette mauvaise période d'épidémie. L'ensemble des membres a pu reprendre les concours régionaux, nationaux et internationaux.

Les SENIORS : Richard nous a représenté en Macédoine et Bernard en était le chef d'équipe. La météo et le facteur chance n'ont pas été au rdv malheureusement. Tous les autres se sont dépensés sur les terrains à la recherche de glorieux résultats.

Les JUNIORS : comme nous vous l'avions annoncé l'année dernière nous avons au sein du club monté une équipe de 4 juniors, composée de Carla, Louison, Matéo et Lorenzo. Accompagnés des grands ils ont fait preuve de motivation, de grand sérieux et d'un esprit d'équipe hors du commun, nous continuerons avec eux mais aussi avec la relève...



Vol Libre Moncontourais

Place de la Mairie 86330 MONCONTOUR-DU-POITOU
Port. 06 08 00 27 80 • Email : benoit.jacquemin@vol-libre-moncontourais.fr
www.vol-libre-moncontourais.fr



CHAMPIONNATS VOL LIBRE
F1A-F1B-F1C **DU MONDE**
SENIOR D'AEROMODELISME
FAI F1ABC SENIOR WORLD CHAMPIONSHIPS FOR
FREE FLIGHT MODEL AIRCRAFT

CHAMPIONNATS VOL LIBRE
F1A-F1B-F1P **D'EUROPE**
JUNIOR D'AEROMODELISME
FAI F1ABP JUNIOR EUROPEAN CHAMPIONSHIPS FOR
FREE FLIGHT MODEL AIRCRAFT

BULGARIE 2022 CHAMPIONNATS DU MONDE JUNIORS

2ème par équipe - Matéo Tème -
Carla 2ème Féminine
ils se sont battus à 4 comme des lions
et soudés comme jamais pour décrocher
cette médaille d'argent

**IL SUFFIRA DE
RECOMMENCER
L'ANNÉE
PROCHAINE ET DE
FAIRE ENCORE
MIEUX...**





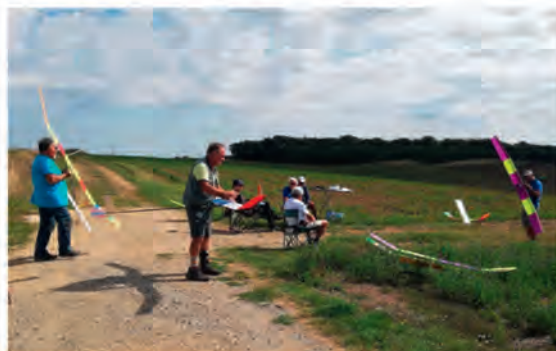
CHAMPIONNATS VOL LIBRE
F1A-F1B-F1C DU MONDE
SENIOR D'AEROMODELISME
FAI F1ABC SENIOR WORLD CHAMPIONSHIPS FOR
FREE FLIGHT MODEL AIRCRAFT

CHAMPIONNATS VOL LIBRE
F1A-F1B-F1P D'EUROPE
JUNIOR D'AEROMODELISME
FAI F1ABP JUNIOR EUROPEAN CHAMPIONSHIPS FOR
FREE FLIGHT MODEL AIRCRAFT

Côté organisation, nous avons pu tenir nos concours régionaux à Notre Dame d'Or puis à Arbigny (01), nos concours internationaux F1ABC et 2 Minutes du mois d'Août et nous avons clôturé l'année avec notre Concours international F1E habituel et les Championnats de France F1E. Nous avons également participé à l'évènement du 1er Mai et à la fête des écoles de Moncontour.

Nous sommes toujours en recherche de nouveaux passionnés... c'est un sport complet et on prend l'air !

CAP SUR 2023



*Toute l'équipe se prépare à accueillir du 12 au 20 Août 2023
les F1ABC Championnats du Monde Séniors et d'Europe Juniors
à Moncontour et à Saint Jean de Sauves*

500 étrangers, 45 pays, plein plein de bénévoles
5 jours de compétitions + 2 jours de concours Internationaux.

***Si vous souhaitez faire partie de l'aventure, toutes les compétences
sont requises ! Vous pouvez d'ores et déjà vous manifester
auprès de Benoit ou Benjamin***



Vol Libre Moncontourois

Place de la Mairie 86330 MONCONTOUR-DU-POITOU
Port. 06 08 00 27 80 • Email : benoit.jacquemin@vol-libre-moncontourois.fr
www.vol-libre-moncontourois.fr

ACCA Moncontour



L'hiver dernier, l'ACCA a planté 450 mètres de haie champêtre grâce aux nombreux bénévoles chasseurs et non-chasseurs. Nous les remercions de leur présence. La sécheresse a ralenti la progression de pousse des plants sans toutefois faire trop de dégâts. Le paillage de lin a bien gardé l'humidité du sol. Seul la pousse du printemps prochain nous dira si le taux de reprise est correct.

Des agriculteurs ont semé des jachères à gibiers sur l'ACCA pour permettre aux gibiers de se cacher et de se nourrir, ce qui profite aussi à de nombreuses espèces d'oiseaux protégées ainsi qu'aux abeilles. La fédération de chasse nous fournit gratuitement les semences. Peut-être que vous pourrez découvrir de belles jachères fleuries l'été prochain.....



Composition du bureau

Président : Manteau JérémY

Vice Président : Poireau Tony

Trésorier : Pauvert Antoine

Secrétaire : Pauvert Blaise

Membres : Landreau Damien ; Moinard Alain ; Briand Joël ; Renaud Édouard ; Royer Eddie



Club



l'amitié

EST DE RETOUR A MONCONTOUR

IMPASSE DU HAVRE

Nous sommes heureux d'accueillir toutes les personnes désireuses de nous rencontrer pour partager quelques moments conviviaux au sein de notre Club.

Pour l'année à venir nous programmons :

- **L'Assemblée Générale** lundi 16 janvier 2023 après notre repas mensuel à l'auberge du lac
- **Les concours de belote** mardi 14 mars, mardi 13 juin, mardi 17 octobre 2023 ouverts à tous, par équipe de 4, à la salle polyvalente à 13h30.
- **Tous les mercredis** de 14h à 17h le club reste ouvert pour l'atelier tricot . En fonction de la demande nous pouvons organiser d'autres ateliers : couture, broderie, dessin, peinture, jeux de société...Merci de nous le faire savoir.

L'adhésion au Club est de 12 euros par an et notre repas mensuel, toujours attendu, à 13 euros.

Nous vous présentons nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année



AU PLAISIR DE SE VOIR

Le bureau.

Contacts Yvan BUONO 06 84 11 31 28

Marcel PRINET 06 07 83 10 98

Club de l'Amitié de Saint-Chartres

Pour l'année 2022 nous avons repris le club au mois de Mars, réuni les adhérents au déjeuner Choucroute. Pour cette année 52 adhérents sont inscrits.

Les réunions se font toujours les deuxième mardi du mois « goûter – jeux de société – belote ».

L'assemblée générale se fera le 28 Janvier 2023 à 14 h 30, repas choucroute le 6 Mars 2023, le buffet campagnard le 13 Juin 2023 et nous terminerons l'année par le repas de Noël le 12 Décembre 2023.

Nous souhaitons à toutes et à tous une bonne heureuse année 2023.

Le Bureau

TARIFS PUBLICS 2022 (applicables au 1er octobre 2022)

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Repas 6 éléments	10,45€ <i>par repas</i>
Repas 5 éléments	10,20 € <i>par repas</i>
Repas 4 éléments	9,95 € <i>par repas</i>
Les petits Plats d'Amandine	12,94 € <i>par repas</i>
Complément PAIN	0,33 € <i>par pain</i>

Remise Senior de 0,10 € / repas : applicable aux personnes de plus de 80 ans, non imposable
(Remise non cumulable)

TELEASSISTANCE A DOMICILE - ACTIV ZEN

Frais d'installation	30,00 €	<i>au départ</i>
Abonnement RTC	26,90 €	<i>par mois</i>
Abonnement GSM GPRS	29,90 €	<i>par mois</i>
<u>Options diverses</u>		
Convivialité	Offert	<i>par mois</i>
Sérénité (chute)	5,00 €	<i>par mois et par déclencheur</i>
Sécurité (DAAF)	3,00 €	<i>par mois et par DAAF</i>
Déclencheur montre contemporaine	3,00 €	<i>par mois et par déclencheur</i>
2ème émetteur (classique)	3,00 €	<i>par mois</i>

APPLICATION DE TÉLÉASSISTANCE - LÉA

Frais de mise en service	30,00 €	<i>au départ</i>
Abonnement de base	15,90 €	<i>par mois</i>

TELEASSISTANCE MOBILE - ACTIV MOBIL

Frais d'installation	30,00 €	<i>au départ</i>
Abonnement	24,90 €	<i>par mois</i>

Disponible à la Vente : LA BOITE A CLES à 32€ l'unité

TARIFS PREFERENTIELS

Se renseigner au **05 49 44 59 99** - du Lun. au Vend. de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30
ou sur **www.presenceverteservices.com**
mail : **contact@pvs86.fr**

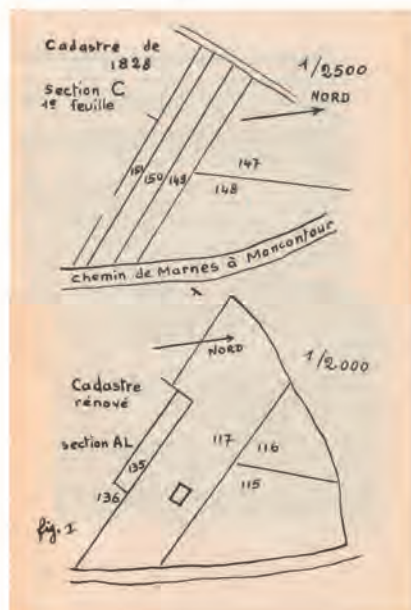
L'énigme du Dolmen de Moncontour

Qui, parmi nos contemporains moncontourois, a vu un dolmen érigé sur le territoire de la commune ? Personne.

Qui a eu vent de cette présence ? Quelques rares et vieux anciens, et pourtant il existe une parcelle de terre dite de « la Pierre Levée » située à droite de la route conduisant de Moncontour à Marnes, passé l'arrivée de la déviation.

Quelques heureuses recherches me permettent de dévoiler ce mystère. Elles tiennent dans la découverte d'une solide et précise communication faite par Charles Hébras pour la Société des Antiquaires de l'Ouest, parue le 1^{er} janvier 1970 dans le bulletin de cette association.

Charles Hébras était à l'époque instituteur et directeur de l'école de Moncontour, activité qu'il exerça de 1950 à 1978. Apprécié de tous, d'anciens élèves de Moncontour se souviennent de ses qualités pédagogiques et n'ont pas oublié qu'il était un passionné de préhistoire. Il arpentaient plaines et marais à la recherche de pierres utilitaires façonnées par l'homme de ces temps très anciens. Il s'en était constitué une ample et riche collection. Il s'intéressait également aux mégalithes.



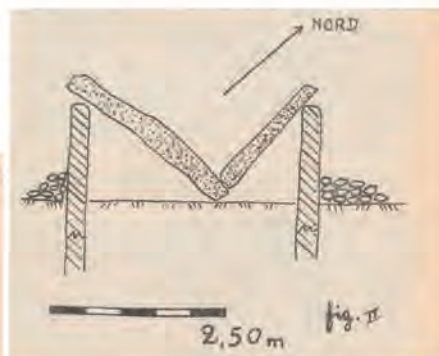
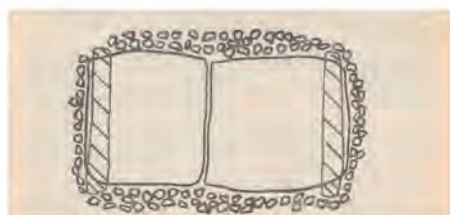
Ce dolmen millénaire, religieusement bâti par l'homme, a pendant des siècles été épargné, respecté et protégé par nos ancêtres. Ils le considéraient comme un des leurs et porteur historique de Moncontour à travers ses vicissitudes, ses drames sanglants et aussi ses heures de gloire. Au mépris de l'aventure humaine ce dolmen sanctifié a été, un jour de 1930, assassiné à la masse par la main de l'homme au bénéfice dérisoire de quelques mètres carrés supplémentaires de terre labourable.

Hommage et remerciements soient rendus à la mémoire de Charles Hébras qui a perpétué le souvenir de notre dolmen.

Dr Pierre Jaulin

Cf. Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des musées de Poitiers, 1970-01-01

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6570827r>



Entretien des propriétés longeant la voie publique

Les riverains doivent **obligatoirement** élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des **voies publiques** ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes :

- pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative
- pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,50 mètre de la limite séparative.

La distance se calcule du milieu du tronc, de l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Le conseil municipal vous demande donc d'élaguer vos haies et vos arbres qui longent de la voie publique ainsi que d'entretenir le trottoir de votre propriété. Merci.



Vous possédez un patrimoine bâti ou un espace naturel extérieur (parc ou jardin) visible de la rue et qui présente un intérêt patrimonial, historique ou architectural.

Vous souhaitez le réhabiliter (travaux extérieurs : façade, toiture, menuiseries...).

La Fondation du patrimoine peut vous aider.

Contactez votre délégué du Loudunais qui vous présentera les aides et les facilités offertes.

Fondation du patrimoine

Votre délégué pour le Loudunais

Antoine FONT 06 20 10 40 4 0

antoine.font@fondation-patrimoine.org

Maîtriser sa consommation d'eau

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire : nous tenons à vous remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.



Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau



Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une bassine et réutiliser cette eau pour arroser les plantes
- Equiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs



Dans la buanderie

- Choisir des appareils ménagers économes en eau
- Remplir complètement lave-linge et lave-vaisselle avant de les mettre en route, ou utiliser la touche « demi-charge »



Dans les toilettes

- Installer une chasse d'eau à double commande



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, brossage des dents et rasage
- Préférer une douche à un bain



Dans le jardin

- Arroser tôt le matin ou tard le soir
- Investir dans un système de goutte à goutte
- Collecter les eaux de pluie
- Paillage et binage limitent les arrosages

Images : Canva, FlatIcon, Thierry Montassier

Plus d'informations sur www.eauxdevienne.fr. Pour suivre les actualités d'Eaux de Vienne, rejoignez-nous sur Facebook et LinkedIn.

Se mobiliser ensemble pour faire face à l'avenir

(Publi-info)

Sécheresse : vigilance toute l'année

L'été 2022 a été marqué par une sécheresse historique : depuis août 2021, un très fort déficit de pluie a conduit à un faible taux de recharge des nappes d'eau souterraines et à des débits de rivière bien inférieurs aux moyennes enregistrées.

Eaux de Vienne a demandé l'été dernier à l'ensemble de ses abonnés de réduire leur consommation d'eau au strict nécessaire et tient à les remercier des efforts fournis. Pour préserver un bien irremplaçable, l'eau, nous avons besoin que ces bonnes pratiques perdurent.

La gestion des fuites, indispensable

Préserver la ressource en eau passe aussi par la prévention des fuites. Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne, revient sur l'engagement des agents ces derniers mois : "Nos équipes ont été particulièrement vigilantes en période de sécheresse pour intervenir dans les meilleurs délais. Toute l'année, elles sont mobilisées 24h sur 24, 7 jours sur 7, pour réparer les fuites sur le réseau public."

Ensemble, adoptons des petits gestes pour économiser l'eau

Dans la cuisine

- Nettoyer ses légumes dans une baignoire et réutiliser cette eau pour arroser les plantes.
- Équiper la robinetterie de réducteurs de débit et de mitigeurs.



Dans la salle de bain

- Fermer les robinets pendant le savonnage des mains, broyage des dents et rasage.
- Préférer une douche à un bain.



Plus d'éco gestes à retrouver sur www.eauxdevienne.fr
Soit sur l'eau > Maîtriser sa consommation d'eau

Énergie : quelles répercussions sur l'eau potable ?

Les coupures d'électricité, annoncées cet hiver pour faire face aux difficultés de production, auront des impacts sur votre service d'eau potable.

"S'il n'y a pas d'électricité, nos pompes seront à l'arrêt le temps des délestages, sur des tranches horaires de deux heures au maximum, le matin entre 8h et 13h et le soir entre 18h et 20h" explique Jean-Philippe Joly, directeur de l'exploitation à Eaux de Vienne.

"Concrètement, des abonnés pourraient avoir de l'électricité chez eux mais se voir privés d'eau potable du fait de l'arrêt de pompes à proximité, alimentées par une autre ligne électrique. Et à l'inverse, d'autres abonnés pourraient avoir de l'eau mais plus d'électricité."

Les citoyens doivent se préparer maintenant à d'éventuelles coupures d'eau.

Une page web est disponible sur www.eauxdevienne.fr pour leur délivrer des informations pratiques. Relevons notamment le fait de prévoir un jerrican d'eau pour boire et des seaux d'eau à disposition pour faire office de chasse d'eau.

Éaux de Vienne

Délestages électriques et répercussions sur votre service d'eau potable

COMMENT BIEN VOUS PRÉPARER ?

- Avoir un seau d'eau rempli pour faire office de chasse d'eau
- Prévoir des jerricans d'eau pour boire et faire à manger
- Faire tourner vos machines à laver le linge et la vaisselle la nuit
- Privilegier les douches avant 8h, entre 14h et 18h ou après 20h
- Prévoir du gel hydroalcoolique pour se nettoyer les mains
- Si vous avez des enfants en bas âge : prévoir un repas froid d'avance

Plus d'infos sur WWW.EAUXDEVIEENNE.FR

Images : Canva, Flaticon, Thierry Montassier, Studio Ludia

Assainissement collectif : un prix juste et maîtrisé

D'ici 2026, les abonnés à Eaux de Vienne, quel que soit leur lieu d'habitation, paieront leur assainissement collectif au même tarif. Celui-ci sera atteint progressivement en quatre ans.

Cette décision historique, dans la lignée de ce qui a déjà été fait pour l'eau potable en 2018, répondra à trois enjeux majeurs :

- assurer une solidarité entre les territoires ;
- garantir une égalité de traitement entre les 109 000 abonnés ;
- proposer un tarif juste, en adéquation avec les besoins d'investissements.

Les élus délégués à Eaux de Vienne, réunis en assemblée générale en septembre 2022, ont voté en faveur de la mise en place de ce prix unique en assainissement collectif.

"Notre objectif est d'investir en tout point du département, en priorisant les travaux là où les besoins sont plus importants."



Rémy Coopman, président d'Eaux de Vienne

Par jour :

- Un robinet qui goutte, c'est 100 litres d'eau perdus.
- Une chasse d'eau qui fuit, c'est 1 000 litres d'eau.

Contrôlez régulièrement vos installations et faites réparer vos fuites rapidement.

> Eaux de Vienne conseille à ses abonnés, en cas de coupure d'eau cet hiver ou de baisse de pression constatée, d'attendre la fin des périodes de coupures électriques avant de les contacter si le problème persiste.

> Pour vous tenir informé de la consommation d'électricité en temps réel et des potentielles coupures, rendez-vous sur www.moncowatt.fr et abonnez-vous à l'alerte SMS.

La hausse significative du coût de l'énergie et l'augmentation des tarifs des matériaux due à l'inflation auront des répercussions sur le prix de l'eau potable qui sera voté en janvier 2023.

Pour information, l'énergie pèse aujourd'hui 4 millions d'euros par an sur le budget d'Eaux de Vienne et son coût pourrait être multiplié par trois en 2023.

Recensement de la Population 2023

Cette année, MONCONTOUR réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 19 Janvier 2022.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

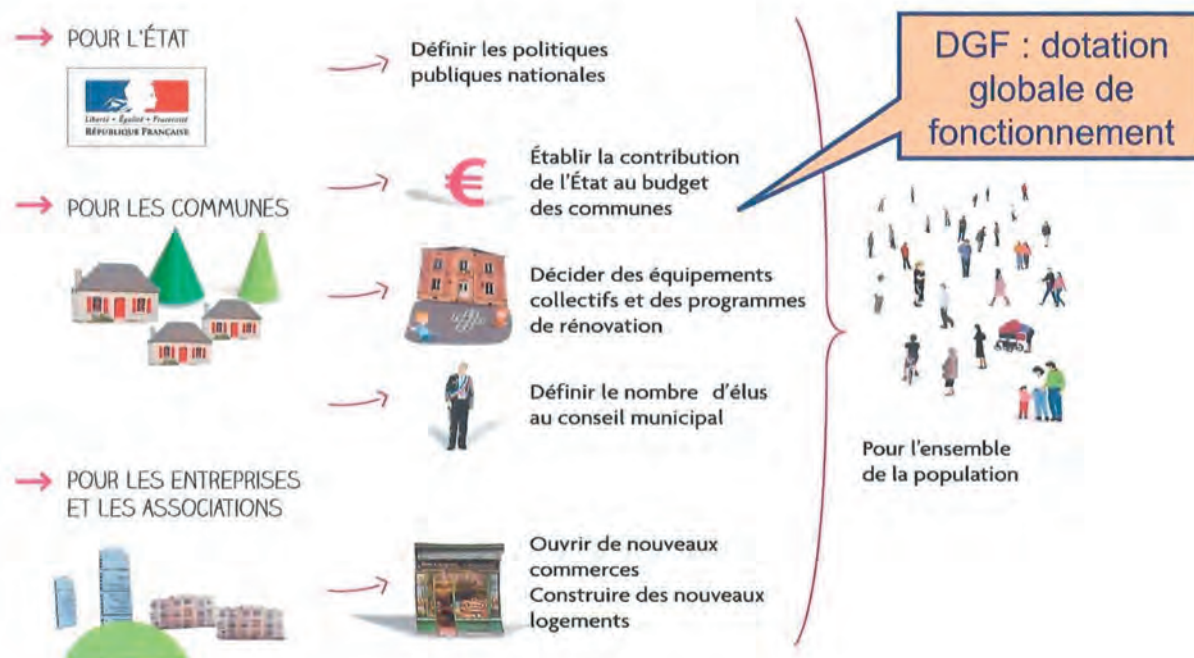
Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de **savoir combien de personnes vivent en France** et d'établir **la population officielle de chaque commune**. Le recensement fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de :

1. Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation (DGF) est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2. Définir **le nombre d'élus** au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies...
3. **Identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Pourquoi un recensement de la Population ? Quelques exemples



Nous vous présentons les Agents Recenseurs



BERTRAND Philippe
 Agent recenseur
 Moncontour



LAPERRIÈRE Christian
 Agent recenseur
 Moncontour



FERET Claire
 Agent recenseur
 Messais



GUILLON Dominique
 Agent recenseur
 Saint-Chartres



PINEAU Roseline
 Agent recenseur
 Ouzilly-Vignolles

Réservez-leur un bon accueil.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr.



Bien préparer ton recensement

EN 5 ETAPES



Dès tes 16 ans, rends-toi en mairie accompagné de ton ou tes responsables légaux

ETAPE 1

ETAPE 2

Apporte ta carte d'identité ainsi que ton livret de famille



Donne un maximum d'informations à l'agent de mairie et obligatoirement un numéro de téléphone ainsi qu'une adresse e-mail

ETAPE 3

ETAPE 4

L'agent de mairie te remet le certificat de recensement que tu devras conserver très précieusement jusqu'à tes 18 ans (la mairie n'en délivre pas d'autres exemplaires)



Félicitation ! Tu as réussi la seconde étape du parcours citoyen.
Prochaine étape : La JDC à partir de 17 ans

ETAPE 5

ATTENTION

Le certificat de recensement est le seul justificatif que l'on peut te demander jusqu'à 18 ans, pour une inscription aux examens de l'Education Nationale (Baccalauréat / Brevet professionnel ...)



En cas de perte du certificat de recensement, contacte le Centre du Service National et de la Jeunesse (CSNJ) le plus proche de chez toi par téléphone ou par mail, en donnant ton nom, ta date et ton lieu de naissance ainsi que la date de ton recensement.

Dans les 4 mois après ton recensement, inscris-toi sur MAJDC.fr dès que tu reçois un mail t'en informant, en utilisant l'adresse e-mail que tu as donnée au moment du recensement.



Pour une inscription au permis de conduire, à partir de tes 17 ans, contacte le CSNJ le plus proche de chez toi, il pourra te donner une attestation provisoire qui permettra à ton auto école de valider ton dossier.

Centre du Service National et de la Jeunesse de Poitiers
Quartier Aboville
7 Bd du Colonel Barthel
BP 90647
86000 POITIERS
csnj-poitiers.trait.fct@intradef.gouv.fr
09 70 84 51 51

RECOMMANDÉ



Made with Visme

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POURSUIT SA MODERNISATION AVEC LE LANCEMENT DE L'APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

Les services de l'État de la Vienne travaillent au quotidien pour assurer votre sécurité. La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement d'applications et sur l'ensemble des appareils mobiles (téléphones, tablettes...) quel que soit le modèle.

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à tout heure de la journée.

Vous y trouverez :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne ;
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ;
- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité de la Vienne ;
- un service de chat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- une cartographie des points d'accueil de la Police et la Gendarmerie nationales du département de la Vienne, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application Ma Sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationales et vous donner la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité autour de vous.



Ma Sécurité
Application Grand Public

En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17



LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Monsieur Yorick AVRIL

Tribunal de Proximité

1, avenue Georges Clémenceau
86106 CHATELLERAULT CEDEX

☎ : 06 28 33 61 83

✉ : yorickavrilconciliateur@gmail.com

CALENDRIER PREVISIONNEL 2023 DES REUNIONS DE CONCILIATION

**UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS PREALABLE FIXE PAR LE CONCILIATEUR
NUMERO DE TELEPHONE A COMMUNIQUER AU DEMANDEUR PAR LES MAIRIES DE RESIDENCE**

COMMUNES DU PAYS LOUDUNAIS

MAIRIE DE LOUDUN : 9 HEURES A 17 HEURES 15

TRANSPORT DANS LES AUTRES COMMUNES DU LOUDUNAIS EN CAS NECESSITE

JANVIERmercredi 11 et jeudi 26 (matin Habitat 86)
FEVRIERmercredi 8 et jeudi 23 (matin Habitat 86)
MARS.....mercredi 8 et jeudi 23 (matin Habitat 86)
AVRIL.....mercredi 12 et jeudi 27 (matin Habitat 86)
MAI.....mercredi 10 et jeudi 25 (matin Habitat 86)
JUIN.....mercredi 14 et jeudi 22 (matin Habitat 86)
JUILLETmercredi 12 et jeudi 27 (matin Habitat 86)
AOÛTmercredi 9
SEPTEMBREmercredi 13 et jeudi 28 (matin Habitat 86)
OCTOBRE.....mercredi 11 et jeudi 26 (matin Habitat 86)
NOVEMBRE.....mercredi 8 et jeudi 23 (matin Habitat 86)
DECEMBRE.....mercredi 13 et jeudi 28 (matin Habitat 86)

COMMUNES DU PAYS CHATELLERAUDAIS

**MAIRIE DE CHATELLERAULT- SALLE DES CONCILIATEURS
(SELON NECESSITES ET MODALITES DEFINIES PONCTUELLEMENT)**

Le conciliateur de justice
Y. AVRIL



CLÉ EN MAIN

Sobriété énergétique : tous concernés

Dans le but de vous accompagner au mieux tout au long de l'hiver, SORÉGIES incite les habitants de la Vienne à s'inscrire aux alertes Ecowatt.



Ecowatt est un dispositif national, cocréé par le Réseau de Transport d'Electricité (RTE) et l'Ademe, qui communique en temps réel le niveau de consommation d'électricité des Français. Ainsi en cas de tension sur les réseaux d'électricité au niveau régional, SORÉGIES vous préviendra par mail ou SMS afin que vous puissiez adopter les bons gestes pour baisser votre consommation ou la reporter à un autre moment.

SORÉGIES sollicite dès à présent ses clients par courrier, uniquement ceux dont elle ne dispose ni de l'adresse mail ni du téléphone portable, de façon à pouvoir les informer sans délai le moment venu. Les données collectées spécifiquement pour le dispositif Ecowatt ne seront utilisées que pour ces alertes, qui participent à l'effort de sobriété énergétique impulsé au niveau national.

Vous pouvez également compléter sans attendre le formulaire de collecte de données et de consentement (accessible depuis le QR code présent sur le courrier ainsi que sur vos factures) en cliquant sur le lien suivant : [Formulaire d'inscription à Ecowatt](#)

Sobriété énergétique : les communes réduisent le fonctionnement de l'éclairage public



Le gouvernement français vient d'annoncer un plan de sobriété énergétique qui vise à réduire collectivement nos consommations d'énergie de 10%.

Dans ce cadre, le comité du Syndicat ENERGIES VIENNE qui s'est tenu ce mardi 20 septembre 2022 a décidé d'agir sur les consommations des communes et notamment sur l'Eclairage Public (EP).

Ainsi, la décision a été prise de réduire uniformément le temps de fonctionnement de l'éclairage public situé sur les réseaux SRD. L'extinction sera généralisée de 22H00 à 6H30 à compter de début octobre jusqu'à la fin du mois d'avril 2023.

Grâce à cette décision collective, la consommation électrique totale du service « éclairage public » de l'ensemble des communes diminuera de 42%.

Avec votre conseiller rénovation, obtenez des conseils gratuits, neutres et indépendants pour mener **VOTRE PROJET**



Permanence téléphonique
Lundi, Mercredi, Vendredi : 9h-12h30
Mardi, Jeudi : 14h-17h30

05 49 66 68 63 - www.pays-loudunais.fr/renovation-de-l-habitat.html



**MONCONTOUR bénéficie des offres
« Assurance Santé et Dépendance pour ma
Commune ».**

**Vous habitez Moncontour ou ses communes
associées, vous pouvez profiter de ces offres de
tarif groupé et promotionnel.**

*Pour plus de renseignements, contactez Emilie BODINEAU au
06 18 16 09 92 ou emilie.bodineau.am@axa.fr*

Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (T.E.O.M.I)

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (T.E.O.M.I.) sera opérationnelle à partir du 1^{er} janvier 2024 dans le Pays Loudunais. A chaque levée du bac sera comptabilisé un passage qui impactera directement la part incitative.

Un bac qui n'est pas rentré par l'utilisateur une fois la collecte réalisée par le service, sera levé à chaque passage du camion et donc comptabilisé dans le calcul de la part variable de la Tarification Incitative. Il est donc important de rentrer votre bac.



Un bac restant à demeure est formellement interdit par le Règlement de collecte (article 3.1.1.2).

CHÂTELLERAULT

Bâtiment L'Atelier
209 Grand' Rue de Châteauneuf
86100 CHÂTELLERAULT
Tél. : 05 49 20 04 20
Email : contact@mlnv.fr

www.missionlocalenordvienne.fr

LOUDUN

Téléport 6
2 Rue de la Fontaine d'Adam
86200 LOUDUN
Tél. : 05 49 22 40 89
Email : accueil-loudun@mlnv.fr



La Mission Locale Nord Vienne (MLNV) : le meilleur partenaire pour faire décoller votre avenir !

Vous avez entre **16 et 25 ans** et n'êtes plus scolarisé.e ? Vous cherchez des solutions pour avancer dans votre vie professionnelle et quotidienne ? Depuis plus de 30 ans, la Mission Locale Nord Vienne (MLNV) est là pour vous accueillir, vous conseiller et vous guider.

Avec votre conseiller.e Mission Locale, vous pourrez faire le point sur votre **orientation**, rechercher une **formation**, être conseillé.e dans votre recherche d'**emploi**, vous informer sur les aides utiles au quotidien (passer son **permis**, trouver un **logement**, accéder aux droits de **santé**, etc.) ...

Via des entretiens réguliers, en individuel ou en collectif, votre conseiller.e vous aidera à construire votre projet, pas à pas, en fonction de vos besoins et de votre situation.

Parmi les services proposés : des ateliers d'aide aux choix professionnels ou de techniques de recherche d'emploi, des rencontres de professionnel.le.s et de formateurs, des événements dédiés à l'emploi, la formation, la santé ...

Pour bénéficier de ce service gratuit, prenez vite rendez-vous !

La MLNV dispose d'une antenne permanente ouverte au public du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.

Nos conseillères peuvent accueillir les jeunes sur RDV dans 3 autres communes du Pays Loudunais :

- Les-Trois-Moutiers, à la Mairie (14 rue Aristide Gigot),
- Moncontour, à la Mairie (1 Place Louise-Lesage),
- Monts-sur-Guesnes, à la Mairie (5 rue du Château).

Contacts et renseignements :

Nom : MISSION LOCALE NORD VIENNE

N° Tel. : 05 49 22 40 89

Adresse email : accueil-loudun@mlnv.fr

Adresse postale : Téléport 6, 2 rue de la Fontaine d'Adam, 86200 LOUDUN

Site web : www.missionlocalenordvienne.fr

Réseaux sociaux (Facebook , Instagram , Twitter , Snapchat , LinkedIn , Youtube ) :
Mission Locale Nord Vienne



NOUVELLE-AQUITAINE



GRAND CHÂTELLERAUT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



Association déclarée sous la loi de juillet 1901 - SIRET : 329 507 750 00027 - APE n° 9499Z



Alouette à Moncontour



Alouette à Moncontour



Plantations



Plantations



Plantations



Concert Trad Y Son



Groupe jazz du conservatoire avec l'UMM



1er Mai 2022



8 Mai 2022



Kermesse de l'école 2022



Kermesse de l'école 2022



Gala de Jazz Danse Juin 2022



Classic féminine 2022



Equilibreté



Marché des Producteurs



15 Août 2022



11 Novembre 2022



Inauguration rue Maxime Ridouard



Sainte barbe des Pompiers 2022



Marche Téléthon Saint-Chartres



Marche Téléthon Moncontour



Téléthon Jazz Danse



Noël de la Tar'dive



Passage du Père Noël à l'école



Noël des Pompiers



Passage du Père Noël à l'école



COMMISSION DU MOMESTOU

Edouard RENAUD - Jean-Jacques HOULLIER - France POIREAU - Alexandre ROULON- Louis ZAGAROLI -
Marylène PETIT - Nadia JUILLET - Anne PEUVERGNE - Martine COLOMBET - Estelle GOUSSÉ - Nathalie BAUDET

REDACTION

Commission de la communication - « Photos de couverture de Jean-Michel JAULIN et Marylène PETIT »